



PRESSE

L'ONJA défend les droits des professionnels des médias

Page 08

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ



L'Algérie renforce son dispositif sécuritaire

Page 10

SECTEUR DES TRANSPORTS

Les syndicats saluent la reprise des activités

Page 09



TRANSPORT ET ACTIVITÉ COMMERCIALE À ORAN

Mouad Abed : « Aucune perturbation n'a été enregistrée »

Page 02



ENSEIGNEMENT DES LANGUES
جامعة وهران 2 محمد بن احمد
UNIVERSITÉ D'ORAN 2 MOHAMED BEN AHMED



Un colloque national à l'Université d'Oran 2 ce dimanche

Page 03

LE WALI MET LA PRESSION SUR LES COMMUNES



Inspection générale des routes d'Oran

Page 03

ÉDUCATION ET AUTONOMISATION



Oran célèbre la Journée arabe de l'alphabétisation avec un accord inédit

Page 04

TLEMCEN



Sensibilisation aux dangers de la drogue auprès des apprentis en formation professionnelle

Page 05

TRANSPORT ET ACTIVITÉ COMMERCIALE À ORAN

Mouad Abed : «Aucune perturbation n'a été enregistrée»

Meriem B

Les activités de transport d'approvisionnement et de commerce n'ont connu aucune perturbation dans la wilaya d'Oran, jeudi dernier. Le quotidien des Oranais s'est déroulé normalement, avec des bus et des taxis qui sillonnaient les rues et artères de la ville, tandis que l'activité commerciale s'exerçait dans un climat de discipline et de responsabilité. Cette dynamique a été confirmée par le coordinateur wilayal de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mouad Abed, qui a tenu à rassurer les citoyens quant au bon déroulement de la vie économique locale. Dans une déclaration accordée à Cap DZ, M. Abed a affirmé que « tout est rentré dans l'ordre », précisant qu'aucune perturbation n'a été enregistrée ce jeudi-là. Les activités de mobilité, d'approvisionnement et de commerce se sont déroulées normalement sur l'ensemble du territoire de la wilaya. « Les transporteurs comme

les commerçants ont accompli leur mission avec un grand sens de responsabilité et de discipline à l'égard des citoyens, ce qui reflète leur niveau de conscience et leur engagement à garantir la continuité de la vie quotidienne », a-t-il souligné. Sur le terrain, la reprise des lignes de transport urbain et interurbain a été constatée. Taxis et bus assuraient leurs dessertes entre les communes et à l'intérieur de la ville, facilitant les déplacements des usagers. Les principales stations, notamment celles de l'USTO, du quartier Djamel Eddine, d'El Bahia et d'El Mochid, desservant les axes de Gdyel et d'Arzew, affichaient une activité régulière et organisée. Les autorités locales ont indiqué que cette relance visait à répondre aux besoins des citoyens tout en veillant à la sécurité et au confort des déplacements. Parallèlement, le marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma a connu une animation soutenue, signe de la fluidité des circuits d'approvisionnement. Pas moins de 71 camions, en provenance de plusieurs wilayas, dont Mascara,

Saïda, Relizane, Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Chlef, Ain Defla, Blida, Sétif, Biskra, Ghardaïa, Alger et Tipaza, ont livré des produits variés, garantissant un approvisionnement régulier et un large choix au profit des commerçants et des consommateurs. Le port d'Oran s'est inscrit lui aussi dans cette dynamique positive. Les opérations de décharge et de transit de marchandises se sont déroulées normalement dès les premières heures de la matinée, confirmant le rôle stratégique du port dans l'économie locale et dans la distribution des biens à l'échelle régionale. Entre transport régulier, activité commerciale soutenue et opérations portuaires fluides, Oran a illustré une coordination efficace entre les différents acteurs et infrastructures. Une situation qui a traduit, selon les observateurs, l'adhésion des transporteurs et des commerçants aux orientations émises, ainsi que leur volonté commune de préserver la stabilité et la continuité des services essentiels au quotidien des citoyens.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES

«Renforcez les équipes et respectez les délais»: Les directives fermes du wali

S Hadjar

«Renforcez les équipes avec du personnel qualifié et respectez scrupuleusement les délais!» : telles ont été les instructions fermes données par le wali d'Oran, M. Brahim Ouchene, lors de sa visite, jeudi, sur plusieurs chantiers hospitaliers de la région. Cette tournée s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de modernisation du secteur de la santé, qui vise à offrir aux citoyens des infrastructures de qualité et des services performants.

Un regard attentif sur les UMC d'El Mohgoun

La première étape a conduit le wali à l'hôpital Mohammed Seghir Nekkache à El Mohgoun. Dans la commune d'Arzew, où il a inspecté le chantier de la nouvelle unité d'urgence. Bien que le projet affiche un taux d'avancement de 90 %, M. Ouchene a exprimé son insatisfaction face à certaines lacunes dans la qualité des travaux. Il a donné des directives strictes à l'entreprise chargée de la réalisation et au bureau d'études pour corriger les anomalies.

lies, rappelant que l'intérêt public et la qualité des services doivent primer. Le wali a également parcouru les différents services de l'établissement et pris le temps d'écouter le personnel médical, réaffirmant l'importance de conditions de travail optimales pour garantir la continuité et l'efficacité des soins.

Relance des chantiers suspendus à Ain El Bia et Bethioua

À la polyclinique Chahid Driss Mohamed d'Ain El Bia, dont les travaux étaient à l'arrêt depuis plusieurs mois, le wali a insisté sur la nécessité de fournir un cadre de travail adéquat pour le personnel et un accueil de qualité aux patients. Des mesures ont été ordonnées pour résilier le contrat avec l'entreprise précédente et choisir un nouveau prestataire afin de poursuivre les travaux rapidement et efficacement. À Bethioua, la polyclinique Moudjahid Kadi Bachir, déjà rénovée et équipée selon des standards modernes, a été visitée par le wali qui a souligné la nécessité d'un accompagnement optimal des patients et d'une gestion rigoureuse des services médicaux.

Ouchene supervise la rénovation de l'EHS de Sidi Chahmi

Enfin, l'Établissement Hospitalier Spécialisé (EHS) en psychiatrie de Sidi Chahmi, engagé dans une réhabilitation progressive depuis juin dernier, a été au cœur de la visite. Le wali a rappelé l'importance de renforcer les équipes avec une main-d'œuvre qualifiée et de respecter strictement les délais. La rénovation se fait aile par aile afin de garantir la continuité des soins. Une fois achevé, l'EHS offrira un cadre sécurisé, fonctionnel et adapté aux besoins croissants en santé mentale, tout en améliorant les conditions de travail du personnel soignant. L'établissement devient ainsi le symbole concret de la volonté nationale de moderniser le secteur hospitalier et de placer le patient et le professionnel au centre de cette transformation. Cette série de visites démontre l'engagement de la wilaya d'Oran à mettre en œuvre la politique nationale de santé en matière d'infrastructures, de qualité de soins et de conditions de travail, dans l'objectif d'offrir aux citoyens un service hospitalier moderne et efficace.

EPIC ORAN PROPRETÉ

Près de 276 tonnes de déchets collectées en une seule journée

M. B

Plus moins de 275,74 tonnes de déchets ménagers ont été collectées en une seule journée, avant-hier, à travers la wilaya d'Oran, témoignant de l'ampleur des efforts déployés par l'établissement public de wilaya EPIC Oran Propreté. Ce volume conséquent de déchets a été pris en charge grâce à une mobilisation soutenue des équipes de terrain et à une organisation logistique renforcée. À ce titre, les Centres d'enfouissement

technique des déchets d'El Ançor et de Hassi Bounif ont enregistré 73 rotations successives de camions de collecte, assurant l'acheminement régulier des ordures issues des différentes communes. Au-delà de la collecte quotidienne, les services de nettoyage ont également mené des interventions ciblées au niveau de plusieurs points noirs, identifiés comme des foyers récurrents d'accumulation de déchets. Ces opérations spécifiques ont permis l'enlèvement de six tonnes de déchets solides, transférées vers

le centre de stockage de Misserghine, contribuant ainsi à l'assainissement de zones particulièrement exposées à la dégradation environnementale. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif permanent de gestion des déchets visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, réduire les risques sanitaires et renforcer l'esthétique urbaine. Elles traduisent également la vigilance constante des services concernés face à l'augmentation des volumes de déchets, notamment en période de forte activité domestique.

BOUSFER Le nouveau complexe sportif inauguré

Sarah M

La commune de Bousfer dispose désormais d'un nouvel espace dédié à la jeunesse et au sport. Jeudi, le complexe sportif de proximité Moudjahid Belarbi Abdelkader a été inauguré sous la supervision de Brahim Ouchene, wali de d'Oran, en présence des principales autorités locales et des responsables du secteur de la jeunesse et des sports.

L'événement a également rassemblé des acteurs associatifs et des membres de la société civile, soulignant l'importance de ce projet pour le tissu local. Cette inauguration s'inscrit dans la stratégie de la wilaya visant à renforcer les infrastructures sportives et éducatives pour les jeunes. Pensé comme un véritable centre d'épanouissement, le complexe offre un cadre moderne et sécurisé, équipé pour accueillir une diversité d'activités. Arts martiaux — judo, karaté, kick-boxing — ateliers d'informatique, jeux intellectuels et cours de Soroban : autant de disciplines qui visent à développer les compétences physiques, techniques et cognitives des jeunes bénéficiaires. Les responsables locaux ont insisté sur la vocation du complexe : devenir un véritable tremplin pour la jeunesse, encourager la pratique sportive régulière et détecter de futurs talents dans plusieurs disciplines. Le wali a rappelé que ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de développement social et éducatif, où le sport et la culture constituent des leviers essentiels pour l'accomplissement des jeunes. Au-delà des activités sportives, le complexe vise à créer un espace de socialisation et de formation, propice à l'éducation et à la découverte de nouvelles passions. Selon les responsables de la direction de la jeunesse et des sports, cette approche multidimensionnelle répond à un double objectif : soutenir le potentiel sportif local et promouvoir l'éducation par le jeu et l'activité physique. Avec cette réalisation, Bousfer rejoint les communes oranaises dotées d'infrastructures modernes, renforçant ainsi le maillage territorial en matière de jeunesse et de sport. Le complexe "Moudjahid Belarbi Abdelkader" représente un investissement concret dans l'avenir des jeunes, illustrant l'engagement de la wilaya pour un développement harmonieux et inclusif.

LE WALI MET LA PRESSION SUR LES COMMUNES

Inspection générale des routes d'Oran

H. Nassira

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a chargé la Direction des travaux publics de procéder à une inspection technique exhaustive des routes de la wilaya, « rue par rue », afin d'établir un état des lieux précis et détaillé. Cette démarche vise à allouer les financements en priorité aux voies jugées les plus dégradées, garantissant ainsi une gestion rigoureuse et efficace des ressources publiques. L'engagement du wali pour la rénovation des routes n'est pas une initiative ponctuelle. Déjà il y a une quinzaine de jours, il avait pris des mesures fermes pour suivre de près le dossier routier, qu'il

considère comme prioritaire pour le développement de la wilaya. Dans ce cadre, le budget initialement prévu a été réévalué : une enveloppe de 19 milliards de centimes a été proposée afin de permettre aux communes de réhabiliter les routes dégradées et de poursuivre la réalisation d'autres projets stratégiques.

Des projets repris par les travaux publics en cas de retard

Le wali a averti les communes qui retardent la mise en œuvre des projets de routes urbaines et secondaires : leurs projets pourraient leur être retirés et confiés directement à la Direction des travaux publics. Face à la lenteur constatée dans plusieurs communes, le wali a exprimé son mécon-

ttement. Il a relevé que certaines initiatives prévues depuis 2023 n'ont toujours pas démarré, tandis que d'autres planifiées pour 2025 viennent seulement d'être achevées. Il a insisté sur la nécessité de redresser la situation dès 2026, rappelant que l'entretien et la réhabilitation des routes représentent une priorité absolue, qu'il s'agisse des routes principales, nationales ou secondaires.

Un budget réparti selon des critères objectifs

Brahim Ouchene a souligné que la répartition du budget alloué aux routes par le ministère ne se fera pas au hasard, mais sur la base d'un diagnostic précis et d'une inspection rigoureuse des voies selon leur

état réel et leur niveau de priorité. Ce mode de gestion permettra de lancer des opérations de réhabilitation à grande échelle dans l'ensemble de la wilaya, couvrant routes nationales, principales et communales. Parallèlement, le wali a insisté sur l'importance de valoriser les infrastructures techniques. Il a rejeté l'idée qu'elles restent de simples structures fonctionnelles, malgré les milliards investis, et a appelé à leur donner un aspect harmonieux et intégré dans l'environnement urbain. L'objectif est de créer des espaces esthétiques et attractifs, capables de séduire les touristes et de contribuer au rayonnement de la ville.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Un colloque national à l'Université d'Oran 2 ce dimanche

Meriem B

La Faculté des Langues Étrangères de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed s'apprête à accueillir, demain dimanche, un rendez-vous scientifique d'envergure nationale consacré aux mutations contemporaines de l'enseignement des langues. Intitulé « Vers une didactique intégrative des langues : analyse critique des transformations pédagogiques à l'ère numérique », ce colloque national se tiendra à l'auditorium de la faculté et se déroulera en mode hybride, en présentiel et à distance.

Organisé par le Laboratoire LADICIL (Langues, Discours, Civilisation et Littérature), l'événement sera présidé par Dre Bouabida Souâd, enseignante-chercheure à l'Université d'Oran 2. Il réunira des enseignants-rechercheurs, chercheurs confir-

més et doctorants issus de nombreuses universités algériennes, parmi lesquelles Oran, Alger, Blida, Tlemcen, Tiaret, Béjaïa, Biskra, Naâma, Maghnia, El Oued, Tizi Ouzou et Ouargla, témoignant de l'intérêt croissant pour les enjeux didactiques liés à l'ère numérique. Ce colloque se veut un espace de réflexion critique et humaniste sur les profondes transformations qui affectent aujourd'hui l'enseignement-apprentissage des langues, sous l'effet conjugué du numérique et de l'intelligence artificielle. Les travaux s'articuleront autour d'un programme scientifique riche et diversifié, comprenant des conférences plénières, une table ronde multidisciplinaire, des communications scientifiques en présentiel et en ligne, des sessions posters ainsi que des ateliers expérimentuels. Les thématiques abordées porteront notamment sur la didactique intégrative des langues, l'autonomie de l'apprenant, les médiations numériques, les



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Ouverture de la période des AG 2025 pour les clubs et associations

S. Hadjar

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran a annoncé l'ouverture de la période consacrée à la tenue des assemblées générales ordinaires des associations et clubs sportifs pour l'exercice 2025. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du suivi administratif et de la transparence dans la gestion des structures sportives locales.

Selon le calendrier publié par la Direction, les clubs et associations sportives auront jusqu'au 15 février 2026 pour organiser leurs assemblées générales, tan-

dis que les fédérations et ligues sportives locales pourront tenir les leurs du 16 février au 5 mars 2026. L'annonce rappelle aux responsables associatifs l'importance de préparer ces réunions conformément aux dispositions réglementaires. Les assemblées générales représentent un moment clé pour la validation des bilans et l'adoption des programmes d'activités à venir. Elles permettent notamment de présenter et d'approuver le rapport moral et financier de l'année écoulée, d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et de discuter du programme d'activités pour l'année 2026. Pour la Direction de la

jeunesse et des sports, cette démarche vise à renforcer la transparence, l'organisation et la gouvernance au sein des associations et clubs sportifs de la wilaya. Elle souligne également le rôle essentiel de ces structures dans le développement du sport de proximité et dans l'encadrement des jeunes pratiquants. Les responsables associatifs sont donc appelés à veiller au bon déroulement de ces assemblées, en respectant les délais et les procédures établies, afin de garantir la régularité administrative et la continuité des activités sportives sur l'ensemble du territoire de la wilaya d'Oran.

TRAFFIC DE DROGUE ET AGRESSIONS

Un gang démantelé, six individus arrêtés

Toufik K

Dans un coup de filet exemplaire, la police d'Oran a démantelé un réseau criminel impliqué dans le trafic de drogue et les violences de quartier, mettant fin à plusieurs mois d'agissements perturbant la vie des habitants. L'opération, menée par la 4^e sûreté urbaine, a conduit à l'arrestation de six individus, tous impliqués dans la constitution et le contrôle d'un « gang de quartier ». Les investigations ont révélé que ces criminels utilisaient des armes blanches interdites pour imposer leur loi et intimider les riverains. Le réseau s'adonnait également à la vente de stupéfiants dans leur secteur, menaçant la sécurité et la tranquillité publiques. Grâce à un travail de renseignement minutieux, les forces de l'ordre ont pu identifier les suspects et localiser leurs cachettes, permettant des arrestations rapides et ciblées. Les perquisitions autorisées par le procureur de la République ont permis la saisie d'armes blanches de différentes tailles et d'une quantité notable de drogues destinées à la vente. Ces éléments confirment la dangerosité du groupe et l'ampleur de ses activités criminelles. Les mis en cause ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire. Cette opération illustre la détermination des services de police à lutter contre les réseaux criminels qui menacent la sécurité des citoyens et à restaurer la sérénité dans les quartiers. Pour les autorités locales, cette intervention est un signal fort envoyé aux groupes criminels : la ville d'Oran reste vigilante et mobilisée pour protéger ses habitants et leurs biens. Elle confirme également l'efficacité de la coordination entre les services de renseignement et la justice dans la lutte contre la criminalité urbaine.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE VÉHICULES

Deux réseaux démantelés, sept arrestations

T. K

La police d'Oran a mené avec succès deux opérations distinctes visant des réseaux spécialisés dans le trafic de véhicules, conduisant à l'arrestation de sept individus, dont deux étaient déjà l'objet de mandats de recherche. Au moins un véhicule volé a également été récupéré.

La première intervention a été déclenchée suite à la plainte d'un citoyen dont la voiture avait été dérobée. Les enquêteurs, en combinant travail de terrain et techniques de renseignement, ont rapidement identifié le cerveau du réseau, auteur de trois vols de véhicules. Les trois complices ont ensuite été interpellés, mettant fin aux activités de ce groupe criminel. La seconde opération a ciblé un autre réseau impliqué dans le vol de deux véhicules avec usage de la violence et d'armes blanches. Après dépôt des plaintes des victimes, la police a pu arrêter les trois individus et restituer au moins un véhicule volé à son propriétaire. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les sept mis en cause ont été présentés devant les procureurs des tribunaux d'Es-Senia et de Fellaouen, qui ont ordonné leur placement en détention provisoire. Ces interventions confirment l'efficacité des forces de l'ordre dans la lutte contre le trafic de véhicules et la criminalité de proximité, tout en illustrant la coordination étroite entre enquêtes de terrain et justice pour garantir la sécurité des citoyens.

FORMATION DES MÉDECINS DES INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES Le CHU d'Oran réaffirme son engagement

Meriem B

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Oran a organisé, jeudi 8 janvier 2026, une cérémonie officielle en hommage aux médecins généralistes exerçant au sein des institutions pénitentiaires de la wilaya, ayant bénéficié d'un programme de formation spécialisé au sein de l'établissement hospitalo-universitaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des conventions liant les ministères de la Santé et de la Justice, visant à renforcer la coopération institutionnelle et à promouvoir le développement des compétences humaines.

La cérémonie, placée sous l'égide de la direction générale du CHU d'Oran et suivie par la Direction des activités médicales et paramédicales, a permis de distinguer des médecins ayant accompli des stages de formation dans plusieurs spécialités médicales, étalés sur une durée de huit mois.

Ces stages ont été encadrés par des équipes médicales et chirurgicales expérimentées, mobilisées pour assurer un accompagnement pédagogique et pratique de haut niveau. L'événement s'est déroulé en

présence du procureur général adjoint, M. Ghazal, du juge de l'application des peines, des directeurs des établissements pénitentiaires, d'un représentant du barreau d'Oran, ainsi que de nombreux cadres et encadreurs du secteur de la santé. À cette occasion, le procureur général adjoint a été honoré par le directeur général du CHU d'Oran, en reconnaissance de son appui à cette démarche de coopération intersectorielle. Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie, le directeur général du CHU d'Oran, M. Achouri Madjid, a réaffirmé l'engagement constant de l'établissement à poursuivre et à renforcer les programmes de formation et d'encadrement, soulignant que le CHU demeure un acteur central dans la formation continue des professionnels de santé. Il a insisté sur l'importance de la collaboration avec le secteur de la Justice, qu'il a qualifiée de partenariat stratégique au service de l'intérêt général et du droit à une prise en charge sanitaire de qualité pour tous. De son côté, le procureur général adjoint, M. Ghazal, a salué, dans sa déclaration, la qualité de cette coopération qu'il a jugée exemplaire. Il a estimé que la formation continue des méde-

cins exerçant en milieu carcéral constitue un pilier essentiel pour l'amélioration des soins au sein des établissements pénitentiaires et traduit l'engagement de l'État à garantir le droit à la santé sans discrimination. Il a également mis en avant le rôle de premier plan joué par le CHU d'Oran dans les domaines de la formation et de l'encadrement, tout en rendant hommage aux efforts des équipes médicales et paramédicales mobilisées. M. Ghazal a ajouté que ce type d'initiatives contribue directement au renforcement des compétences professionnelles des médecins intervenant en milieu carcéral et à l'élévation du niveau des prestations sanitaires, en adéquation avec l'approche humaine et réformatrice adoptée par les pouvoirs publics dans la gestion des institutions pénitentiaires. À travers ce programme, le CHU d'Oran confirme ainsi sa volonté de pérenniser les actions de formation au profit des médecins des établissements pénitentiaires, en leur permettant d'acquérir des connaissances scientifiques actualisées et des compétences pratiques avancées, au bénéfice d'une meilleure prise en charge sanitaire et du respect effectif du droit à la santé.

NEUROCHIRURGIE

Une technique de pointe relancée au CHU d'Oran

Sarah M

Le centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran vient de franchir une nouvelle étape dans le renforcement de son offre de soins spécialisés avec la reprise officielle de l'activité de la biopsie cérébrale stéréotaxique. Cet acte médical de haute précision a été relancé au niveau du service de chirurgie du cerveau et des nerfs, en étroite coordination avec le service central d'imagerie médicale, après une période d'interruption. Cette relance s'inscrit dans une dynamique visant à améliorer significativement la prise en charge diagnostique des patients atteints de lésions cérébrales profondes ou difficilement accessibles par les techniques chirurgicales classiques. La biopsie stéréotaxique, reposant sur un guidage radiologique de haute précision, permet d'effectuer des prélèvements ciblés avec un niveau élevé de sécurité, tout en limitant les risques opératoires et en optimisant la fiabilité des résultats anatomopathologiques.

Une synergie médicale au cœur de la relance

La reprise de cette activité spécialisée a été rendue possible grâce à une collaboration



étroite entre les équipes de neurochirurgie et celles de l'imagerie médicale. Cette coordination multidisciplinaire a permis de réunir l'ensemble des conditions techniques, humaines et organisationnelles nécessaires à la réalisation de ce type d'acte délicat, dans le

strict respect des protocoles médicaux et des normes de sécurité en vigueur. À travers cette démarche, le CHU d'Oran confirme sa volonté de proposer aux patients une prise en charge diagnostique de proximité, performante et conforme aux standards internationaux, réduisant ainsi le recours aux transferts vers d'autres structures hospitalières, tant au niveau national qu'à l'étranger.

Une première intervention couronnée de succès

La première biopsie cérébrale stéréotaxique, depuis la reprise de l'activité, a été réalisée avec succès le mercredi 7 janvier 2026 sur un premier patient. L'intervention s'est déroulée dans d'excellentes conditions, aussi bien sur le plan technique que clinique, attestant de la maîtrise des équipes médicales et de la fiabilité du dispositif mis en place. Ce succès inaugural constitue une étape symbolique et opérationnelle importante pour l'établissement, traduisant son engagement constant en faveur d'une médecine spécialisée, sécurisée et de qualité. Il reflète également les efforts continus déployés pour hisser le CHU d'Oran au rang des établissements de référence en matière de soins de pointe.

BELGAID

Une route menacée par des glissements, un danger pour des milliers d'usagers

H. Nassira

Une route secondaire du quartier de Belgaid, reliant l'annexe administrative de Bir El Djir à la mosquée Machallah, se fragilise dangereusement. Les glissements de terrain récurrents ont provoqué l'apparition de larges trous et contraint les autorités à fermer partiellement la voie avec des remblais de terre, soulignant l'urgence d'une intervention pour prévenir tout accident.

Cet axe, vital pour la circulation locale et emprunté par trois lignes de bus urbains (G1, S et 53), a été fortement endommagé par les pluies récentes et les variations climatiques. La chaussée, fragilisée, ne sup-

porte plus le passage des véhicules sur certains tronçons, où des affaissements profonds se forment régulièrement. Malgré des réparations temporaires réalisées dans le passé, souvent avec du bitume ou de la terre rouge, la route reste vulnérable. Les habitants du pôle urbain de Belgaid réclament désormais une intervention rapide des services des travaux publics, en coordination avec la commune de Bir El Djir, afin de sécuriser l'axe et de rétablir son intégrité structurelle. Selon les précédents responsables de la direction des travaux publics, leurs interventions dépendent des directives du wali, et se concentrent traditionnellement sur les routes principales et nationales. La situation de cette route n'est

ÉDUCATION ET AUTONOMISATION Oran célèbre la Journée arabe de l'alphabétisation avec un accord inédit

Djamila M

À l'occasion de la Journée arabe de l'alphabétisation, la Ligue nationale des écrivains et de l'alphabétisation – El Qalem a organisé, jeudi dernier à Oran, une soirée dédiée à la promotion de l'éducation et de l'alphabétisation, marquée par la signature d'un accord de coopération entre le président de la Ligue, Fouad Boukerche, et Mme Houaria Boutoun, directrice d'une école privée de formation professionnelle. Cet accord vise à soutenir la formation et l'autonomisation des femmes bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, en facilitant leur insertion sociale et économique. « Cet accord permettra aux apprenantes d'acquérir des compétences pratiques pour améliorer leur quotidien et participer activement à la vie de la société », a expliqué Fouad Boukerche. Avant la signature, une visite de terrain a été réalisée par la secrétaire générale de la Ligue dans l'école dirigée par Bouton Houaria. Ce moment a permis de discuter des aspects organisationnels et techniques et de définir clairement les modalités de coopération entre les deux parties. Cette initiative illustre l'esprit de partenariat au service de l'éducation, notamment dans le cadre des activités entourant la Journée arabe de l'alphabétisation, un rendez-vous annuel pour évaluer les efforts réalisés et renforcer la coordination entre acteurs éducatifs et sociaux.

Une vision tournée vers l'avenir

Pour le président de la Ligue, célébrer cette journée repose sur la conviction que l'éducation est un droit humain fondamental et un moteur de développement individuel et collectif. La Ligue profite de cette occasion pour organiser des activités éducatives, culturelles et de sensibilisation, mettant en lumière la réalité de l'analphabétisme et l'importance de l'éducation tout au long de la vie. Un aspect clé de cette démarche est la formation numérique, permettant aux apprenantes de se familiariser avec l'usage des smartphones, des réseaux sociaux et des recherches sur Internet. L'objectif est de réduire la fracture numérique et de renforcer leur autonomie. La Ligue met également en avant des modèles de réussite parmi les apprenantes, encourage leur parcours éducatif et incite la société à soutenir cette catégorie, promouvant ainsi la dignité, la citoyenneté active et la confiance en soi. L'éducation, selon la Ligue, ne se limite pas à la lecture et à l'écriture : elle forme des citoyens capables d'interagir positivement avec leur environnement.

Un événement festif et une célébration de la réussite

Parallèlement à ces activités, la Ligue a organisé un événement culturel et pédagogique varié, mêlant formation, sensibilisation et moments festifs. L'atmosphère reflétait l'esprit de collaboration entre générations : celles qui ont connu le manque d'éducation sous le colonialisme et celles qui bénéficient aujourd'hui de la liberté d'apprendre, un symbole fort de la continuité du combat contre l'analphabétisme. Le programme a également inclus la remise des prix du concours de cuisine, supervisé par la secrétaire générale Chéhal Fouzia et accueilli à la Maison de la culture Zeddour Ibrahim. Le jury, composé de Karima Abderrahman et Salima Belkacemi, a évalué les participantes selon la qualité culinaire, la présentation et la décoration, saluant ainsi leurs efforts et leur créativité.

TLEMCEN

Sensibilisation aux dangers de la drogue auprès des apprentis en formation professionnelle

O.DEGUI

Le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, a présidé jeudi l'ouverture d'une journée de sensibilisation dédiée aux risques de la consommation de drogues et substances psychotropes, ciblant les apprentis du secteur de la formation professionnelle.

Organisée par la Gendarmerie nationale au centre Sidi Boumediene d'Imama (Mansourah), l'initiative a réuni le commandant du groupement régional de la Gendarmerie, des autorités locales et sécuritaires, des représentants de la société civile et des journalistes. Le wali a inauguré une exposition sur les dangers des stupéfiants et les mesures préventives. Dans son allocution, il a insisté sur la promo-

tion de valeurs positives en milieu éducatif, appelant à protéger la jeunesse contre les menaces à sa santé et aux valeurs sociales. Il a salué les efforts conjoints des services de sécurité - Gendarmerie, Police et agences spécialisées - pour démanteler les réseaux et saisir les produits illicites, citant la loi 05-23 modifiant la loi 18-04 pour renforcer prévention et sanctions. Remerciements spéciaux à l'Armée nationale populaire pour son rôle dans la lutte contre ce fléau. La journée a culminé avec une présentation du lieutenant-colonel Sadran Hamza, chef du département d'analyse des stupéfiants à l'Institut national de médecine légale de la Gendarmerie : « La réalité des drogues en Algérie : le danger silencieux ». Il a révélé la présence de 5 stupéfiants (haschisch, cannabis, opium, cocaïne, crack, hé-



roïne) et 25 substances psychotropes, avec 15 millions de comprimés de Prégabaline saisis en 2023. Taux de dépendance : 40% pour le haschisch, 33% pour la Prégabaline. Lien fort avec suicides (96% hommes) et accidents routiers. Cette action s'inscrit dans la stratégie étatique de prévention auprès des jeunes, via coordination interinstitutionnelle.

BÉCHAR

Le ministre Djellaoui inspecte la ligne ferroviaire Béchar-Beni Abbès-Tindouf, achevée et prête à l'emploi

M.R

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a bouclé jeudi une visite d'inspection minutieuse des infrastructures du mégaprojet ferroviaire reliant Béchar à Beni Abbès et Tindouf.

Cette ligne de 950 km, baptisée "ferroviaire minière ouest", marque un jalon stratégique pour le sud-ouest algérien, répondant aux directives du président Abdelmadjid Tebboune pour une mise en service dès ce mois de janvier. Béchar, wilaya pivot du projet, tire son importance de sa position frontalière et de ses ressources minières abondantes. Porte d'entrée du Sahara occidental, elle abrite des gisements stratégiques comme celui de fer de Gara Djebilet, dont l'exploitation dépendra grandement de cette artère ferroviaire.



Le ministre, accompagné des autorités locales, a sillonné une partie du tracé à bord d'une locomotive dédiée aux essais techniques. Mardi déjà, les premiers tests ont validé les performances de la ligne, conçue non seulement pour le transport de minerais, mais aussi pour les voyageurs et les marchandises, boostant ainsi l'économie locale et les échanges transsahariens. Au kilomètre 225, pile dans la wilaya de Béchar, Djellaoui a supervisé les travaux de nivellement du ballast. Cette

opération cruciale optimise la vitesse des trains et garantit la conformité aux normes techniques, en vue d'une exploitation imminente. « Les corrections nécessaires sont en cours pour une ligne irréprochable », a-t-on souligné sur place, illustrant l'engagement pour une infrastructure durable dans cette région aride, où Béchar joue un rôle de hub logistique vital. Le périple s'est poursuivi vers la nouvelle gare de Hassi Messaoud - Hamaguir, à 170 km au sud de Béchar. Toutes

les installations et annexes y sont achevées, prêtes à accueillir les premiers convois. Plus au sud, dans la wilaya de Beni Abbès, le ministre s'est rendu à la gare de Tabebala (400 km de Béchar), dont les travaux ont été finalisés en temps record. Ce projet pharaonique intègre sept gares au total : cinq entièrement opérationnelles, les deux dernières en phase terminale. Djellaoui n'a pas taré d'éloges envers les entreprises, ouvriers et cadres nationaux. « Vos efforts ont rendu possible cette réalisation exemplaire », a-t-il déclaré, saluant un chantier bouclé fin décembre 2025 malgré les défis sahariens. Avec cette ligne, Béchar consolide son statut de moteur économique du Grand Sud. Elle promet de dynamiser l'industrie minière, le commerce et la mobilité, reliant l'Algérie à ses voisins sahariens et favorisant un développement inclusif.

SIDI BEL-ABBÈS

Sensibilisation à la déclaration numérique des salaires

B.H

L'agence de Sidi Bel-Abbès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé un ambitieux programme d'information et de sensibilisation, à l'occasion de la campagne de déclaration annuelle des salaires et des travailleurs pour l'année 2025. Ce dispositif varié, mêlant actions de terrain et communication, vise à promouvoir la transition numérique dans ce domaine, comme l'indique la cellule d'information et de communication de l'agence. Prévue du 5 au 31 janvier 2026, cette campagne s'articule autour du slogan « Le prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale : un engagement numérique et une

approche innovante ». Elle s'inscrit dans les efforts de modernisation de la CNAS, alignés sur la transformation numérique de l'administration publique. Le programme inclut des journées d'information destinées aux employeurs, pour les sensibiliser à l'importance de respecter les délais de déclaration via le portail de déclaration en ligne, et mettre en lumière les atouts des paiements électroniques proposés par la Caisse. Des journées d'étude sont également organisées avec les banques de la wilaya, afin d'accompagner la promotion du prélèvement automatique des cotisations et de renforcer la coordination entre acteurs pour garantir le succès de ce service innovant. Par ailleurs, des journées portes ouvertes et des interven-

tions du guichet mobile de proximité permettront de sensibiliser les employeurs, surtout ceux des zones isolées, aux bénéfices de la déclaration numérique et du prélèvement automatique. Selon la même source, l'objectif principal est d'inciter les employeurs à soumettre leurs déclarations dans les délais légaux par voie numérique, tout en favorisant les paiements électroniques. Ce mécanisme simplifie le recouvrement des cotisations, réduit les déplacements, limite les chèques non conformes et évite les pénalités de retard, tout en accélérant la numérisation des services. À travers cette initiative, la CNAS réaffirme son engagement auprès des employeurs, en proposant des solutions innovantes, sécurisées et transparentes pour une gestion efficace des cotisations de sécurité sociale.

EL BAYADH

Vers l'élévation d'El Abiodh Sidi Cheikh au rang de wilaya

B.Y

Une délégation spécialisée du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'est rendue ces mardi et mercredi à la circonscription administrative d'El Abiodh Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh. Objectif : passer au crible les avancées réalisées en vue de la promotion de cette collectivité locale en wilaya de plein exercice, comme l'indique un communiqué officiel de la circonscription.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique nationale plus large, marquée par l'élaboration d'une feuille de route gouvernementale pour finaliser l'installation des nouvelles wilayas créées récemment.

Ces entités administratives visent à décentraliser la gouvernance, à rapprocher les services publics des citoyens et à stimuler le développement régional dans des zones comme El Abiodh Sidi Cheikh, frontalière et riche en potentiel pastoral et minier. Accueillie par le wali délégué, Moudene Abderabi, la commission a été accompagnée de hauts cadres de la wilaya d'El Bayadh et de la circonscription concernée.

Les échanges ont permis d'identifier les forces et les faiblesses actuelles du dispositif local. Au programme : une inspection minutieuse des sièges des directions administratives, techniques et sécuritaires. L'évaluation a porté sur leur état technique - vétusté des bâtiments, équipements informatiques, accessibilité - et fonctionnel, afin de garantir une prise de relais efficace une fois la wilayisation effective. Parallèlement, la délégation a passé en revue les infrastructures prioritaires nécessitant des travaux d'aménagement, d'extension ou de modernisation.

Des propositions concrètes ont émergé pour inscrire de nouveaux projets d'investissement : construction de bureaux supplémentaires, renforcement des capacités logistiques et numérisation des services. Ces initiatives devraient non seulement améliorer les conditions de travail des agents publics, mais aussi optimiser la prestation des services essentiels à la population, comme l'état civil, la santé et les infrastructures de base.

Cette étape marque un jalon décisif dans le processus de wilayisation, qui devrait permettre à El Abiodh Sidi Cheikh de gagner en autonomie administrative et en rayonnement économique. Les recommandations de la commission seront transmises aux instances centrales pour validation et financement rapide.

CONSTANTINE

La numérisation, pilier essentiel du développement sanitaire

S.R

La numérisation s'affirme comme un levier majeur pour moderniser le secteur de la santé dans la wilaya de Constantine.

Cette stratégie a permis de rénover les méthodes de gestion, de renforcer la gouvernance sanitaire et d'élèver la qualité des soins dispensés aux citoyens, dans une optique de construction d'un système de santé moderne, a déclaré Mme Lynda Boubguira, directrice de la Santé de la wilaya.

Les établissements publics de santé (EPS) ont progressivement adopté des outils numériques, notamment la plateforme locale du réseau des urgences médicales, favorisant une coordination accrue des interventions et une réduction des délais de prise en charge.

Ce choix stratégique vise à optimiser la gouvernance, à moderniser la gestion et à offrir un service de santé plus performant et transparent au bénéfice des usagers, a-

t-elle ajouté. La plateforme des urgences a notamment amélioré la coordination entre acteurs et accéléré la réponse aux cas critiques, particulièrement dans les grands hôpitaux.

Le dossier médical électronique du patient a été actualisé et déployé dans tous les services hospitaliers de la wilaya. Ce système optimise le suivi des patients, fluidifie les échanges d'informations médicales et assure la continuité des soins.

Mme Boubguira a salué ces avancées comme des acquis clés, soulignant leur rôle dans l'amélioration du parcours de soins, la fiabilité des données et la qualité globale de la prise en charge.

Par ailleurs, 95% des EPS sont désormais connectés à la fibre optique, avec l'objectif d'atteindre 100% pour un haut débit optimal.

« La connectivité est indispensable à la réussite de la numérisation et à l'efficacité des systèmes d'information sanitaire », a insisté la responsable.

Des applications mobiles au service des

citoyens ont été lancées : une pour les pharmacies de garde, une plateforme d'accueil public et des outils pour les consultations spécialisées, contribuant à une meilleure organisation des services.

Au-delà de la technique, la numérisation s'appuie sur une formation continue des ressources humaines pour une exploitation optimale. La prochaine étape portera sur la sécurisation des données et l'extension des services numériques, en ligne avec les directives du ministère de la Santé.

Ces progrès s'inscrivent dans une dynamique globale du secteur à Constantine : renforcement des structures de proximité, développement des capacités hospitalières et équipement en matériels modernes, consolidant le rôle de la wilaya comme pôle sanitaire régional.

Ils témoignent de l'engagement des autorités pour un système de santé moderne, au plus près des attentes des citoyens, a conclu la directrice.

EL-OUED

L'ONAEA mise sur les nouvelles technologies pour booster l'alphabétisation numérique

K.M

Le directeur général de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Ali Zine El-Abidine, a salué jeudi à El-Oued les efforts déployés par ses services pour intégrer les nouvelles technologies et atteindre l'objectif d'alphabétisation numérique. Lors d'une rencontre organisée à la Maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" à l'occasion de la Journée arabe d'alphabétisation, il a insisté sur le rôle clé de l'al-

phabétisation numérique dans le développement durable, en misant sur une ressource humaine qualifiée pour bâtir l'avenir.

Les nouveaux programmes pédagogiques en cours d'application permettront d'atteindre les objectifs à court et moyen termes, tout en alignant l'ONAEA sur les avancées technologiques pour renforcer le rôle des apprenants, a-t-il ajouté. Profitant de sa visite dans la wilaya, M. Zine El-Abidine a inauguré une exposition à la Maison de la culture, présentant artisanat, tissage

traditionnel, manuscrits et plats culinaires typiques, réalisés par plus de trente apprenants issus de 29 antennes d'alphabétisation locales. Il a exhorté les affiliés des centres d'alphabétisation à se tourner vers l'artisanat pour créer des entreprises familiales, dynamisant ainsi l'économie nationale. La Journée arabe d'alphabétisation a également été marquée par la projection de documentaires sur des expériences réussies d'apprenantes de l'ONAEA, ainsi que par des sketches théâtraux et des chants.

KHENCHELA

Huit centres de stockage de céréales seront bientôt réceptionnés

S.R

La wilaya de Khencela accueillera prochainement huit centres intermédiaires de stockage de céréales, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local des équipements publics. Dans une déclaration M. Abdelouahab Boudib a indiqué que ces infrastructures, en phase finale de réalisation dans les communes d'Ouled Rechache, R'mila, Metoussa, N'sigha, El Mehmel, Babar, Ain Touila et Tamza, seront livrées par les entreprises au premier trimestre 2026. Cela permettra leur exploitation dès la campagne de moisson-battage de l'été prochain. Le responsable a précisé que le budget alloué à ces ouvrages, dont les travaux touchent à leur fin, dépasse 1,7 milliard de dinars. La capacité totale de ces centres s'élève à 400 000 quintaux. Prévue dans le cadre du programme national d'augmentation des capacités de stockage céréalier, cette réalisation portera la capacité globale de la



wilaya et facilitera la collecte des récoltes, selon M. Boudib. Actuellement, Khencela dispose de 15 points de stockage totalisant

1,7 million de quintaux. Par ailleurs, un silo à grains d'une capacité d'un million de quintaux est en construction à Baghaï.

TOUGGOURT

Plus de 10 960 logements en cours de réalisation

R.M

Pas moins de 10 966 unités de logements, de diverses formules, sont actuellement en chantier dans la wilaya de Touggourt, selon les services de la wilaya. Répartis sur plusieurs communes et à des stades d'avancement variés, ces projets incluent 2 680 logements publics locatifs, 1 453 logements promotionnels aidés et 840 unités en location-vente, précisent-ils. Ils englobent par ailleurs 2 159 habitations rurales ainsi que 3 834 lots de terrains pour l'auto-construction au sein de lotissements sociaux. Le secteur de l'Habitat connaît une dynamique soutenue ces dernières années dans la wilaya, grâce à divers programmes qui ont permis la réalisation et la distribution de 23 785 logements au cours des cinq dernières années, ajoute la même source.

EL-MENIAA

200 autorisations de forages agricoles accordées en 2025

B.H

La direction locale des ressources en eau d'El-Meniaa a délivré pas moins de 200 autorisations de forages pour l'irrigation agricole en 2025, au bénéfice des agriculteurs de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance. Ces autorisations, couvrant la réalisation de 398 puits, s'inscrivent dans une démarche de promotion des investissements agricoles et de renforcement des ressources hydrauliques pour l'irrigation. Elles ont été émises via le guichet unique dédié aux études et à l'octroi des permis de forage, afin de simplifier les démarches administratives et d'accélérer le traitement des dossiers, a expliqué Ahmed Cherif, directeur de l'Hydraulique. Cinquante dossiers supplémentaires sont en cours d'examen, et 20 autres attendent l'approbation du wali, a précisé le responsable, confirmant que la procédure suit son cours normal. Cette initiative répond à l'extension des surfaces irriguées dans la wilaya, particulièrement pour les cultures stratégiques comme les céréales, les fourrages, la phéniculture et les productions maraîchères oasis. Le wali Mokhtar Benmalek a souligné que ses services œuvrent à lever les obstacles des opérateurs agricoles, pour les inciter à rejoindre le programme national d'autosuffisance et de sécurité alimentaire. Cela inclut l'octroi de permis de forage, l'activation de clauses résolutoires et la régularisation des exploitants sans titre foncier dans les périmètres agricoles des trois communes (Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Meniaa). Les services agricoles rapportent des récoltes record ces dernières années, avec notamment plus de 1,1 million de quintaux de céréales produits pour la première fois la saison dernière.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie mise sur la souveraineté sanitaire

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouaïcim Koudri, a fait état, jeudi à Alger, du lancement de plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces entrants.

Intervenant lors d'une assemblée du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Koudri a précisé que le groupe Saidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, et d'autres inscrits, qui

contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, actuellement à 3 milliards de dollars.

Après avoir mis en exergue le lien qualitatif réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec un taux de couverture des besoins du marché par la production locale évitant 82%, le ministre a souligné que l'Algérie figure parmi les quelques pays ayant opté pour ce type d'investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires.

Pour M. Koudri, la conséra-

tion de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Saidal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de matières premières destinés notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires, et d'antidiabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracétamol et autres, en sus de projets associés des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives.

S'agissant de la stratégie du secteur en matière d'organisation de la fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de mise en place de mécanismes visant à éviter leur pénurie, le ministre a assuré que le secteur accorde la priorité à la disponibilité des produits de qualité, par la régulation et l'organisation du marché du médicament, la limitation des importations anarchiques, et l'encouragement des investisseurs à se tourner vers la fabrication de dispositifs médicaux. Concernant la disponibilité des médicaments sur le marché local, le ministre a dit que sur un total de 6.500 médicaments commercialisés localement, le secteur enregistre actuellement l'indisponibilité de 16 médicaments en raison de leur rareté sur le marché international, soulignant qu'il

existe des produits de substitution pour pallier ce manque, outre une nette de la disponibilité des médicaments au niveau de la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH). A une autre question sur les tests et produits utilisés pour le diagnostic des allergies, de l'asthme et de la rhinite allergique chronique, M. Koudri a indiqué que le secteur poursuivait sa politique d'encouragement de l'investissement dans ce domaine, faisant état du lancement de plusieurs projets de localisation de l'industrie de médicaments novateurs par des producteurs algériens, en partenariat avec des laboratoires étrangers spécialisés.

Le secteur s'attèle également à orienter les investisseurs vers la production de médicaments et de produits pharmaceutiques qui étaient auparavant importés, a précisé le ministre, affichant l'engagement du secteur à assurer la disponibilité de ce type de préparations de diagnostic et à répondre aux demandes formulées par l'Institut Pasteur, tout en accordant toutes les facilités nécessaires à l'implantation d'unités de production locale de ces produits pharmaceutiques.

Le secteur a mis en œuvre des programmes d'importation étudiés pour ces produits, soumis à un contrôle rigoureux, jusqu'à la localisation effective de leur lieu de production, tout en octroyant les autorisations d'importation nécessaires au profit de l'Institut Pasteur, a-t-il conclu.

ALGER

Clôture du Salon de l'intelligence artificielle

Les travaux du Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat, placés sous le slogan "Une jeunesse qui innove... une nation qui prospère", ont été clôturés, jeudi au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdellah Ihaddad" de Sidi Abdellah (Algér).

La cérémonie de clôture de ce salon, organisée par la fondation "Rencontre des jeunes d'Algérie" en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, se déroule en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. A cette occasion, le président de la fondation "Rencontre des jeunes d'Algérie", Nouredine Benlaouer, a précisé que cette rencontre avait enregistré la participation de jeunes innovateurs issus de différentes wilayas du pays, qui ont concouru pour proposer des solutions innovantes reposant sur l'intelligence artificielle, démontrant qu'en marge du salon, plusieurs manifestations ont été organisées autour de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat, dont une exposition regroupant 100 projets innovants et un hackathon national ayant vu la participation de 300 jeunes.

RÉSEAUX SOCIAUX

Algérie Télécom rejoint la plateforme 1Tik

L'entreprise Algérie Télécom, a annoncé jeudi dans un communiqué, son adhésion officielle à la nouvelle plateforme algérienne de réseaux sociaux 1Tik, dans le cadre de son soutien aux initiatives numériques nationales et aux solutions technologiques locales.

"Partant de son engagement à soutenir l'innovation et à renforcer la souveraineté numérique, Algérie Télécom a prochainement rejoint la nouvelle plateforme algérienne de réseaux sociaux 1Tik, dans une démarche visant à encourager les initiatives numériques nationales et à soutenir les solutions technologiques locales", précise la même source.

A cette occasion, l'entreprise a invité ses abonnés à créer des comptes sur la nouvelle plateforme 1Tik, et à contribuer au processus de construction d'un avenir numérique algérien plus proche et plus innovant, tout en appelant à rejoindre son compte via le lien suivant : <https://1tik.social/page-view/cmk4c6m6403fc01kqnaxyp4lj>, conclut le communiqué.

SANTÉ PUBLIQUE

Le fonctionnement des équipements est une priorité

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a affirmé, jeudi à Alger, que la garantie du bon fonctionnement des équipements médicaux constitue une priorité de son secteur, précisant qu'un programme national est en cours d'élaboration afin de réduire les pannes affectant ces équipements.

Lors d'une conférence au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, et consacrée aux questions orales envoyées aux membres du gouvernement, M. Ait Messaoudene a souligné que "la garantie du bon fonctionnement des équipements médicaux est une priorité du secteur de la santé", faisant état d'"un programme national en cours d'élaboration pour limiter le phénomène des pannes répétitives".

Concernant les causes de cette situation, le ministre a cité "le retard dans la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance avec les opérateurs concernés, et dans l'approvisionnement des établissements de santé en pièces de rechange nécessaires",

cessaires", en sus de "lacunes dans la mise en œuvre des programmes de maintenance et une mauvaise utilisation des appareils médicaux dus au manque de qualification et de formation dans ce domaine".

Il a indiqué, à ce propos, que des instructions avaient été données afin d'"accélérer la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance et de prendre en charge immédiatement les pannes constatées, notamment au niveau des appareils à caractère urgent, tout en renforçant les mécanismes de suivi périodique des programmes de maintenance préventive, à travers la détection des premiers indicateurs de panne et l'intervention proactive".

Pour remédier à cette situation, ajoute M. Ait Messaoudene, le ministère de la Santé œuvre, en coordination avec les secteurs concernés, à "faciliter et accélérer le processus administratif visant à approvisionner les établissements sanitaires en pièces de rechange et à définir un cadre réglementaire adéquat pour leur importation selon un cahier des

charges bien défini assurant leur entretien de façon continue, outre l'inventaire périodique et minutieux du parc d'équipements médicaux pour détecter les pannes récurrentes et prendre les mesures nécessaires". Et d'ajouter numériquement qu'"une plateforme de gestion et de maintenance des équipements a été développée et qui est actuellement opérationnelle". Répondant à une question sur l'intégration des diplômés des écoles privées de formation paramédicale dans les établissements de santé relevant des secteurs public et privé, le ministre a indiqué « avoir

donné des instructions aux directeurs de la santé de wilayas pour le recensement des diplômés en vue de les intégrer graduellement selon les postes disponibles dans les nouveaux établissements sanitaires en particulier ». Abordant le volet relatif au renforcement des wilayas du Sud en médecins spécialistes, M. Ait Messaoudene a fait état de "l'inscription programmée de nouvelles spécialités médicales dans le cadre du programme de formation spécialisée destinée aux médecins exerçant dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux".

PRESSE

L'ONJA défend les droits des professionnels des médias

Sarah M

La question des droits et de la protection des journalistes algériens a été au centre d'une rencontre jeudi entre la Commission culture, tourisme et communication de l'Assemblée populaire nationale et l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), au siège de l'organisation à la Maison de la Presse « Tahar Djaout ».

Ce rendez-vous a permis à l'ONJA de dresser un portrait précis des conditions de travail des journalistes. Parmi les préoccupations majeures : l'instabilité liée aux contrats précaires, les licenciements abusifs et l'insuffisance de protection juridique. L'organisation a insisté sur la nécessité de mesures concrètes pour garantir sécurité, dignité et stabilité sociale aux professionnels du secteur.

L'ONJA a présenté une série de revendications structurées : adoption rapide d'un statut de journaliste, lutte contre les contrats illégaux, renforcement des inspections du travail et reconnaissance officielle de la carte de journaliste professionnel. L'or-



ganisation a également appelé à réviser les grilles salariales, adapter la convention collective et lier le soutien public aux médias privés au respect strict des lois du travail et de la presse. Au-delà des aspects professionnels, l'ONJA a souligné l'importance d'améliorer la couverture sanitaire, le logement, et de garantir congés payés et indemnités pour les jours fériés. Les journalistes de la presse écrite devraient bénéficier de 15 jours de repos supplémentaires,

tandis que la profession serait reconnue comme exigeante, avec des avantages liés à l'ancienneté et la possibilité d'une retraite anticipée. La fiscalité et les taxes sur les médias ont également été identifiées comme un enjeu crucial pour la viabilité économique du secteur. Slimane Abdouch, président de l'ONJA, a insisté sur l'importance de consulter les journalistes dans l'élaboration des politiques médiatiques. Selon lui, seule une profession respectée et

protégée socialement peut garantir un journalisme indépendant et crédible, capable de renforcer la confiance du public.

L'ONJA a conclu la rencontre en réaffirmant son engagement à défendre les droits des journalistes et à travailler en collaboration avec tous les acteurs institutionnels. L'objectif : promouvoir une presse libre, professionnelle et responsable, au service de l'intérêt général et de la transparence dans l'information.

CACI

Journée d'information sur la Loi de Finances 2026

La Loi de Finances 2026 a été au centre d'une journée d'information, organisée jeudi à Alger, au profit des opérateurs économiques, afin d'expliquer les principales nouvelles dispositions de cette loi et leur impact sur les entreprises.

Cette rencontre, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques. A l'occasion de cette journée, les différentes mesures contenues dans la Loi de Finances 2026 ont été présentées et débattues, en mettant la lumière sur les procédures fiscales et douanières visant à soutenir l'activité économique et à améliorer le climat des affaires. Dans son allocution, le président de la CACI, Tayeb Chebab, a souligné que parmi les axes fondamentaux de cette loi figurent la régulation et l'organisation du marché national, la lutte contre les pratiques illicites, le renforcement de la transparence et la consécration de la bonne gestion administrative, ce qui est, selon, à même d'améliorer le climat des affaires, de simplifier les procédures, de lutter contre la bureaucratie et de faciliter l'accès des opérateurs économiques aux différents avantages et incitations prévues par la loi. La consécration par les pouvoirs publics de la culture du dialogue, de l'ouverture et de la communication directe avec les différents acteurs économiques est la meilleure solution pour la prise de décisions judicieuses, a affirmé, insistant sur la place de choix qu'occupe l'opérateur économique en tant que partenaire clé dans la concrétisation des politiques publiques et la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

De leur côté, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI) ont évoqué les principales mesures fiscales contenues dans la LF 2026, notamment la simplification des procédures fiscales, le renforcement de la conformité fiscale et de l'inclusion financière et la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien de l'activité économique et la préservation du pouvoir d'achat. Des cadres de la Direction générale des douanes ont également fourni des explications sur les principales mesures prévues par la LF 2026 au profit des opérateurs économiques, d'autant que cette journée d'information leur a permis d'obtenir des éclaircissements concernant certains articles de cette loi, notamment ceux relatifs au volet fiscal.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Un guichet unique numérique pour les exportateurs



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations prépare le lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs, afin de faciliter les procédures et de réduire les délais de traitement, a indiqué jeudi le ministre du secteur, M. Kamel Rezig.

Lors d'une audition devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mme Samira Barhoum, présidente de la commission, M. Rezig a précisé que ses services travaillent à "la préparation du lancement d'un guichet numérique unique pour les exportateurs activant dans les différents secteurs, qui permettra de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer la

cadence du traitement des dossiers". Grâce à ce nouvel outil numérique, les opérateurs pourront obtenir les documents nécessaires à leurs opérations d'exportation dans les meilleures délais, sans avoir à se déplacer à Alger, et pourront également prendre les rendez-vous en ligne afin de faciliter l'examen de leurs préoccupations, selon le ministre.

M. Rezig a souligné que ce constitue le guichet d'un "progrès majeur dans le domaine de l'exportation, car il contribuera significativement à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs".

A cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés pour élargir la base des opérateurs impliqués dans la dynamique d'ex-

portation, soulignant que ce nombre avait atteint près de 1800 exportateurs au cours des dix (10) premiers mois de 2025.

Evoquant les deux organismes nationaux spécialisés dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et dans le suivi et l'encadrement des importations, dont la création a été ordonnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a fait savoir que la définition du règlement intérieur est entrée dans sa phase finale, en prélude à son adoption.

La création de ces deux organismes intervient en application des instructions du président de la République, qui a ordonné la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la création de deux organismes : le premier chargé d'appuyer et d'encourager les exportations, et le second spécialisé dans l'organisation et l'encadrement des importations.

Le ministre a souligné l'importance de cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la restructuration du système du commerce extérieur, en vue de renforcer la gouvernance et l'efficacité et d'adopter une nouvelle approche loin des solutions conjoncturelles et des mesures isolées, de manière à donner un véritable élan à la hausse des ex-

SECTEUR DES TRANSPORTS

Les syndicats saluent la reprise des activités



Wassila. B

Les représentants des syndicats du secteur des Transports ont salué, jeudi, à l'issue de l'audience que leur a accordé au président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, la reprise des activités de transport des voyageurs et des marchandises, se disant «satisfaits» de la prise en charge de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays.

Dans ce cadre, le secrétaire général du Syndicat des chauffeurs de taxi, sous l'égide à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Sid Ali Ait El-Hocine, a assuré que cette rencontre prouve que «les hautes autorités du pays ont pris en considération les revendications des transporteurs, notamment après la campagne acharnée menée contre notre pays par des parties étrangères».

Il a, par ailleurs, évoqué la possibilité de revoir certaines dispositions contenues dans le projet de loi sur le code de la route, en particulier celles rela-

tives aux sanctions, rassurant les transporteurs quant à «la prise en charge effective de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

De son côté, le président de l'Union nationale des transporteurs, relevant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Bilal Mohamed, a salué la prise en charge par les hautes autorités du pays des préoccupations soulevées, mettant en avant la conscience n'ont fait preuve les transporteurs qui ont placé l'intérêt suprême de la nation au-dessus de toute autre considération.

Le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Hocine Bouraba, a remercié les hautes autorités du pays «pour les efforts déployés afin de sensibiliser les transporteurs aux risques de dérapages qui étaient alimentés par des parties étrangères».

En outre, le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, Ben Garsallah Ahcene, a indiqué que la réu-

nion tenue avec le président du Conseil de la nation a apporté «un relâchement» aux syndicats du secteur des transports, qui ont démontré «une grande conscience pour parvenir à des solutions consensuelles et des résultats satisfaisants».

Quant au président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises, Boucherit Abdelkader, il a souligné l'importance de cette rencontre qui a permis de passer en revue les différentes préoccupations des transporteurs, que le président du Conseil de la nation s'est engagé à «les transmettre aux plus hautes autorités pour examen».

Les revendications prises en charge

Les représentants des syndicats du secteur des Transports, ont salué, jeudi, la prise en compte de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays, mettant en avant leur confiance dans les institutions de l'Etat et leur détermination à faire face aux «tentatives malveillantes des parties hostiles à l'Algérie».

A l'issue de l'audience que leur a accordée le président du

Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, les représentants de ces syndicats, affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont assuré que le projet de loi relative au code de la route n'a pas encore été tranché de manière définitive. Ainsi, ils ont obtenu la prise en considération effective de leurs préoccupations par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les représentants des syndicats du secteur des Transports ont également exprimé leurs remerciements à l'ensemble des parties ayant œuvré dans un véritable esprit patriotique, pour contrecarrer les tentatives visant à semer la confusion au sein des transporteurs.

Ils ont, en outre, mis en avant leur confiance dans les institutions de l'Etat, appelant l'ensemble des transporteurs à reprendre leur activité, sans oublier la nécessité de placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute autre considération.

EDITO

Le triomphe du patriotisme et de la raison et syndicale

Wassila. B

L'Algérie vient de traverser une séquence politique et sociale riche en enseignements, où la solidité de ses institutions a rencontré la maturité de ses forces vives. Au cœur de cette dynamique, les syndicats du secteur des Transports ont fait preuve d'un sens de l'Etat et d'un patriotisme qui méritent d'être salués. En choisissant la voie du dialogue institutionnel plutôt que celle du débrayage aveugle, ces partenaires sociaux ont opposé une fin de non-recevoir cinglante aux tentatives de déstabilisation orchestrées depuis l'étranger. La rencontre tenue ce jeudi entre le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et les représentants des syndicats affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), marque une victoire de la concertation. Ce n'est pas seulement une réunion de travail ; c'est l'affirmation d'un contrat de confiance renouvelé entre l'Etat et les travailleurs. En recevant les représentants des transporteurs de marchandises et de voyageurs, les hautes autorités du pays, avec à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont démontré que les préoccupations des citoyens sont au centre des priorités nationales. Le cœur de la discorde, notamment le projet de loi relatif au code de la route et ses dispositions pénales, a trouvé un écho favorable. L'assurance donnée par les autorités que ce texte n'est pas définitif et qu'il reste ouvert à l'examen prouve que l'Algérie nouvelle se construit par l'écoute. Sid Ali Ait El-Hocine (UGCAA) a souligné avec justesse : cette ouverture prouve que l'Etat est le premier protecteur des droits des travailleurs, surtout face aux campagnes acharnées menées par des parties étrangères hostiles. Il faut ici rendre hommage à la lucidité de ces leaders syndicaux. Bilal Mohamed (CREA), Hocine Bouraba, Ben Garsallah Ahcene et Boucherit Abdelkader ont tous, chacun dans sa sphère, mis en avant la «grande conscience» dont ont fait preuve les transporteurs. En appelant à la reprise immédiate des activités, ils ont placé l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute considération catégorielle. Ils ont compris que derrière les rumeurs de grève diffusées sur les réseaux sociaux se cachait une volonté de briser la cohésion nationale. En dénonçant les «tentatives malveillantes» et les «risques de dérapages» alimentés par des officines basées à l'étranger, les syndicats algériens se sont érigés en véritable rempart contre la subversion. Ce «relâchement» et ce climat de sérenité retrouvés après l'audience au Conseil de la nation sont la preuve que, dans une Algérie souveraine, les solutions se trouvent à Alger, au sein de nos institutions, et non à travers des mots d'ordre venus d'ailleurs. D'où l'importance de cet esprit patriotique. Quand les transporteurs, rouages essentiels de l'économie, refusent de devenir les instruments d'une guerre hybride, c'est toute l'Algérie qui en sort grandie. La prise en charge effective des revendications par le président Tebboune et la détermination des syndicats à protéger la stabilité du pays forment aujourd'hui un bouclier infranchissable. La leçon est claire : face à l'hostilité étrangère, l'unité nationale et le dialogue social restent nos convictions les plus puissantes. L'Algérie avance, forte de ses travailleurs et de sa conscience collective.

YENNAYER

La journée du 12 janvier chômée et payée

La journée du lundi 12 janvier 2026, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique jeudi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la

Fonction publique et de la Réforme administrative.

«A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 12 janvier 2026, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux

personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et «Les statuts juridiques confondus, y comprennent les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, bureaux et entreprises considérées «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS

La classe politiquealue la décision du président

Des partis politiques ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un (1) million de moutons, en vue de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, placé en tête des priorités.

Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié, dans un communiqué, cette décision de "pas souverain courageux, qui réaffirme que l'Etat algérien, sous une direction avisée, place l'intérêt du citoyen, l'amélioration de ses conditions de vie et la réalisation de son bien-être en tête de ses priorités".

Le parti a également souligné que cette décision constitue "un maillon fort dans une série intégrée de décisions audacieuses visant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen", rappelant l'attachement constant de l'Etat à "la préservation de la dignité du citoyen et à la consécration de la dimension sociale".

Le parti FLN a réitéré son plein engagement dans le processus de réforme et d'édification "d'une Algérie forte, dé-

veloppée et juste, manifestant l'intérêt du citoyen au cœur de ses préoccupations".

De son côté, le Mouvement El-Bina a indiqué avoir "accueilli avec une grande satisfaction cette décision anticipative", qui reflète "la sagesse du président dans la planification d'une opération majeure pertinente de la responsabilité de l'Etat en matière de protection des équilibres sociaux".

Le Mouvement considère que cette mesure constitue une "approche pratique, à même de corriger les déséquilibres du marché () et d'endiguer la hausse injustifiée des prix, au profit de la protection du pouvoir d'achat des familles algériennes", dans la mesure où elle leur permet d'acquérir les moutons de sacrifice "dans des conditions sociales équitables".

Après avoir souligné, dans ce contexte, l'importance d'une bonne coordination entre les différents secteurs concernés et de l'adoption de mécanismes efficaces de distribution et de contrôle, afin de garantir la réussite de cette initiative qualifiée de noble, le Mouvement El-Bina a réitéré son enga-

gement à accompagner toutes les politiques publiques allant dans l'intérêt du citoyen, appelant à "faire de ces démarches un point de départ pour des réformes plus profondes consacrant davantage la justice sociale". De son côté, le Front El-Moustakbal a affirmé que "cette décision responsable du président de la République constitue un exemple concret du passage de l'Etat d'une logique de traitement conjoncturel à une intervention économique organisée visant à protéger le pouvoir d'achat et à lutter contre la spéculation, et ce, pour la deuxième année consécutive".

Le Front a également salué les "réalisations majeures" accomplies sous le mandat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les domaines socioéconomiques, affichant "son attachement constant au renforcement du caractère social de l'Etat, à la protection du pouvoir d'achat du citoyen, à la consécration de la justice sociale, à la relance de l'investissement national, à la valorisation des richesses et à l'amélioration du climat des affaires".

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie renforce son dispositif sécuritaire

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée au bilan de l'année 2025 et à la prospective de l'année 2026, indique

un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée au

bilan de l'année 2025 et à la prospective de l'année 2026 concernant la Défense nationale, la situation aux frontières avec les pays du voisinage et la situation sécuritaire générale à l'intérieur du pays", lit-on dans le communiqué.

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Le traitement des dossiers en cours de finalisation

Le ministère de l'Education nationale a indiqué, jeudi dans un communiqué, que le dernier délai pour l'étude des dossiers des candidats au concours de recrutement des enseignants est lié à la finalisation du traitement de l'ensemble des dossiers par les commissions chargées.

"Le dernier délai pour l'examen des dossiers des candidats au concours de recrutement des enseignants sur titres, pour les cycles d'enseignement au titre de l'année 2026, demeure liée à la finalisation par les commissions chargées au niveau des directions de l'éducation, de l'étude et du réexamen de l'ensemble des dossiers", précise le communiqué, ajoutant "qu'il sera procédé, par la suite, à l'annonce des listes des candidats définitivement admis et concernés par l'entretien oral de ce concours".

A ce propos, le ministère a rappelé que l'opération d'inscription et de dépôt des documents relatifs au concours s'est déroulée exclusivement en ligne sur la

plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à travers le lien <https://concours.onec.dz>, et ce du 16 décembre 2025 au 6 janvier.

"Au regard des préoccupations suscitées par les services du ministère de l'éducation nationale concernant les candidats au concours de recrutement des enseignants" et "dans le but de rassurer les candidats inscrits quant à la situation de leurs dossiers déposés", le ministère a fourni des explications afin de clarifier la signification des mentions utilisées sur cette plateforme, qui apparaissent en réponse à la demande électronique du candidat.

Ainsi, la mention « Dossier conforme » signifie que « le dossier a été examiné et accepté par la commission chargée de l'examen au niveau de la Direction de l'Éducation, après vérification du respect des conditions légales requises pour le recrutement, et son titulaire est donc considéré comme admis à ce concours et

concerné par l'entretien oral ».

La mention « dossier non conforme » signifie, en revanche, que « le dossier ne remplit pas les conditions légales requises pour le recrutement, après son examen par la commission compétente de la Direction de l'Éducation, et le candidat concerné peut, via son compte électronique, modifier son dossier de candidature en ligne en corrigeant les données saisies et/ou en particulier à de nouvelles les pièces justificatives sur la même plateforme, afin que son dossier soit réexaminé par la même commission ».

Quant à la mention "en cours d'examen", elle signifie que le dossier est toujours en attente d'étude et de traitement par la commission compétente de la Direction de l'Éducation, en raison du grand nombre de candidats et du souci de la commission d'accorder à tous les dossiers l'attention et l'importance nécessaire, dans le respect des droits de l'ensemble des candidats.

SOMALILAND

La visite d'un responsable sioniste dénoncée

Les ministres des Affaires étrangères de 22 pays arabes et musulmans, dont l'Algérie, ont "fermement" condamné la récente visite effectuée par un responsable sioniste dans le territoire du Somaliland, en République fédérale de Somalie, en violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie.

Dans un communiqué conjoint, les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont réaffirmé leur "soutien indéfectible à la souveraineté de la République fédérale de Somalie, à son unité et à son intégrité territoriale", soulignant que "l'encouragement des agendas sécessionnistes est inacceptable et risque d'exacerber les tensions dans une région déjà fragilisée".

Les MAE de ces pays ont mis l'accent sur le fait que "le respect du droit international, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains et l'adhésion aux normes diplomatiques sont essentiels pour la stabilité régionale et internationale".

Saluant "l'adhésion de la République fédérale de Somalie à l'engagement international pacifique, à la diplomatie constructive et au respect du droit international", ils ont exprimé "leur engagement à continuer de soutenir les mesures diplomatiques et juridiques prises par la Somalie pour préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa stabilité, conformément au droit international".

Outre l'Algérie, ont signé ce communiqué les ministres des Affaires étrangères du Bangladesh, des îles Comores, de Djibouti, d'Egypte, de Gambie, d'Indonésie, d'Iran, de Jordanie, du Koweït, de Libye, des Maldives, du Nigeria, du Sultanat d'Oman, du Pakistan, de Palestine, du Qatar, d'Arabie saoudite, de Somalie, du Soudan, de Turquie et du Yémen, ainsi que l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

APN

Boughali reçoit une députée à l'Assemblée française

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, jeudi, la députée à l'Assemblée nationale française, Mme Sabrina Sebaihi, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre de M. Boughali avec Mme Sebaihi, tenue au siège de l'APN, a porté sur le "renforcement des voies du dialogue et de la diplomatie parlementaire, en vue d'examiner les défis communs à travers les deux rives de la Méditerranée, dont le développement durable, la transition écologique et les changements climatiques dans un cadre parlementaire", a précisé la même source. A cette occasion, l'accent a été mis sur "l'importance du dialogue et du respect mutuel entre les peuples pour bâtir un avenir plus juste et plus durable". La rencontre s'est déroulée en présence du député Mohamed Hani, note le communiqué.

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

L'aide humanitaire acheminée insuffisante toujours

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que l'aide humanitaire parvenue dans la bande de Ghaza, trois mois après

l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, est toujours insuffisante. Dans un communiqué publié vendredi, M. Lazzarini a indiqué "que trois mois se sont passés depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, mais l'aide reste insuffisante pour répondre aux

besoins de la population et la situation de la population ne s'était pas suffisamment améliorée". Et de poursuivre : "Les gens vivent toujours parmi les déclins, dans des abris de fortune, et certaines tentes sont inondées et n'offrent aucune protection. Ils sont privés de presque tout". M. Lazzarini a souligné que "le froid aggrave les souffrances d'une population éprouvée par deux années de guerre brutale, marquées par la destruction, les massacres et les déplacements forcés", réaffirmant que "l'aide actuelle reste insuffisante pour couvrir les besoins essentiels".

Soulignant que l'éducation demeure une priorité absolue, Lazzarini a noté qu'à ce jour, plus de 60 000 enfants ont pu reprendre les cours en présentiel, et plus de 280 000 bénéficient d'un enseignement à distance. Cependant, nous sommes encore loin des besoins". Evoquant, enfin, la crise financière que traverse l'agence, Lazzarini a souligné que certaines activités de l'UNRWA à El-Qods-Est occupée sont "totalement paralysées" par la législation de (l'entité sioniste).

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les forces sionistes ont poursuivi leurs raids et agressions dans plusieurs régions

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, vendredi, leurs raids et agressions dans plusieurs régions de Cisjordanie occupée, retenant des dizaines de Palestiniens à El Khalil, arrêtant une femme à Naplouse et entraînant de nouvelles incursions dans le gouvernorat de Jénine, a rapporté l'agence de presse Wafa.

D'après des sources locales, citées par Wafa, à El Khalil, de nombreuses unités de l'armée sioniste ont fait irruption dans la ville de Yatta, au sud du gou-

vernorate, déployant un grand nombre de véhicules militaires dans plusieurs quartiers.

"Les forces d'occupation ont envahi de nombreuses maisons, fouillées pièces et rassemblés des dizaines d'habitants sur la place centrale de la localité, où ils ont été retenus pendant plusieurs heures pour des interrogatoires", ont rapporté les mêmes sources.

Toujours à El Khalil, les forces d'occupation ont pris aussi d'assaut les villes de Beit Ummar, Tarqumiya et Sourif,

procédant à la fouille de nombreux habitants.

A Naplouse, l'armée d'occupation a pénétré dans plusieurs quartiers de la ville, notamment dans la zone du Mont Nord, où elle a perquisitionné plusieurs logements, arrêtant une jeune femme.

Dans le gouvernorat de Jénine, l'agence Wafa a rapporté que "les forces sionistes ont transformé plusieurs maisons de Palestiniens en postes militaires temporaires, et ce, après avoir retenu leurs habitants".

A noter que les incursions de l'armée sioniste et les actes de saccage des biens des Palestiniens sont fréquents en Cisjordanie, particulièrement depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

Et les organisations internationales ont alerté contre une forte augmentation de la violence des colons sionistes à la rencontre des civils palestiniens en Cisjordanie occupée ces dernières années.

MEXIQUE

Un journaliste tué par balle

Un journaliste a été tué jeudi dans l'est du Mexique, l'un des pays les plus dangereux pour la presse, ont indiqué les autorités. Ce journaliste, Carlos Castro, couvrait les affaires policières pour le média local Código Norte Veracruz dans l'État de Veracruz, sur la côte est du Mexique, a déclaré la Commission d'État pour la protection des journalistes.

L'organisme a condamné ce meurtre dans un communiqué, et a demandé qu'il

fasse l'objet d'une "enquête approfondie".

Selon la presse mexicaine, M. Castro a été tué par des hommes armés alors qu'il se trouvait dans un restaurant de la ville de Poza Rica.

Le Mexique est considéré comme l'un des pays les plus dangereux pour exercer le métier de journaliste, avec plus de 150 professionnels assassinés depuis 1994, selon l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

Nombre de ces journalistes victimes d'attaques au Mexique travaillaient dans des zones ravagées par le crime organisé et publiaient leurs contenus dans de petits médias ou sur les réseaux sociaux, généralement dans des emplois précaires. L'État de Veracruz, qui borde le golfe du Mexique, est depuis des années le théâtre de violences liées à différents groupes criminels organisés qui se disputent les routes du trafic de drogue.

ETATS-UNIS

Le déficit commercial au plus bas depuis 2009

Le déficit commercial des Etats-Unis a accentué sa baisse pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2009, sous l'effet notamment des nouveaux tarifs douaniers instaurés par l'administration américaine, selon les données officielles publiées jeudi.

La balance commerciale a vu son déficit s'établir à 29,4 milliards de dollars au mois d'octobre, repassant sous la barre des 30 milliards pour la première fois depuis plus de quinze ans, soit une chute de 39% par rapport au mois précédent, a précisé le dé-

partement du Commerce.

La baisse du déficit commercial est le résultat conjugué d'une hausse des exportations et d'une baisse des importations.

La hausse des exportations est particulièrement portée par les matières premières, ou non monétaires et autres métaux précieux. La chute des importations est, elle, en particulier provoquée par une forte baisse des produits pharmaceutiques, avec une baisse de 14,3 milliards de dollars.

Concernant la répartition géographique, la Chine n'étant plus que le quatrième déficit

le plus marqué sur un mois pour les Etats-Unis, avec 13,7 milliards de dollars.

Le Mexique et le Vietnam sont aussi les pays avec lesquels les Etats-Unis ont un déficit commercial le plus marqué. A l'inverse, le déficit commercial de l'Union européenne (UE) a fortement diminué sur un mois, à tout juste 6,3 milliards de dollars. A l'inverse, les Etats-Unis dégagent un excédent commercial vis-à-vis des pays du Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) au sein de l'UE et avec la Suisse, le Royaume-Uni, le Brésil ou l'Australie hors UE.

BURUNDI

La situation atteint "un point critique" avec l'afflux du massif des réfugiés congolais

La situation humanitaire au Burundi atteint "un point critique" en raison de l'afflux massif de réfugiés et de demandeurs d'asile fuyant les violences persistantes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a averti jeudi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Depuis début décembre 2025, plus de 84.000 personnes ont traversé la frontière burundaise pour échapper à l'escalade des affrontements dans la province congolaise du Sud-Kivu (est), portant à plus de 200.000 le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile congolais actuellement accueillis au Burundi, a précisé le HCR. "Les centres de transit et les sites informels au Burundi fonctionnent bien au-delà de leurs capacités, parfois jusqu'à près de 200%, ce qui contraint de nombreuses familles à vivre dans des conditions précaires", a-t-il indiqué. Du côté congolais, les violences, les bombardements et les attaques de drones dans le Sud-Kivu, théâtre d'affrontements entre les Forces armées de la RDC et le groupe M23, ont forcé plus de 500.000 personnes à fuir leur foyer, souvent à plusieurs reprises. Le HCR a réitéré son appel à mettre fin aux hostilités dans l'est de la RDC et a exhorté toutes les parties à respecter leurs engagements en matière de protection des civils et d'accès humanitaire sûr et sans entrave. Face à des besoins qui dépassent largement les ressources disponibles, l'agence onusienne a lancé un appel de fonds de 47,2 millions de dollars pour les quatre prochains mois, afin de venir en aide à environ 500.000 déplacés en RDC et à près de 166.000 réfugiés dans les pays voisins, dont le Burundi.

IRAK

Arrestation de deux éléments de « Daech » à Bagdad et Salah Eddine

Les autorités irakiennes ont annoncé jeudi, l'arrestation de deux éléments du groupe terroriste autoproclamé « Etat islamique » (EI/Daech) dans les gouvernorats de Bagdad et de Salah Eddine, dans le cadre des efforts continus visant à renforcer la sécurité dans le pays.

Selon les médias locaux, citant un communiqué de la Direction du renseignement militaire, ses forces ont mené des opérations qualitatives distinctes, en coordination avec les agences de sécurité, dans les gouvernorats de Bagdad et de Salah Eddine, ayant abouti à l'arrestation de deux éléments de « Daech ».

Le communiqué précise que des mandats d'arrêt avaient déjà été émis à la rencontre de deux individus, qui ont été remis aux autorités compétentes pour l'achèvement des procédures légales nécessaires à leur rencontre.

Les forces irakiennes perdurent, par ailleurs, leurs opérations sécuritaires pour traquer les cellules résiduelles de l'organisation terroriste "Daech", dont des éléments continuent de mener, de temps à autre, des attaques dans différentes régions d'Irak, bien que le gouvernement irakien ait annoncé, fin 2017, l'éradication du groupe.

INCENDIE DE CRANS-MONTANA

La justice italienne ouvre une enquête

Des procureurs italiens ont ouvert une enquête criminelle relative à l'incendie de Crans-Montana (Suisse) qui a fait 40 morts dont six Italiens la nuit du nouvel an, ont rapporté lundi des médias italiens. Le bureau du procureur de

Rome, qui gère les dossiers impliquant des Italiens à l'étranger, a ouvert cette enquête pour homicide involontaire à la demande du ministère des affaires étrangères, a indiqué l'agence de presse italienne ANSA. L'incendie du bar, provoqué dans la station de ski de

Crans Montana, a fait 40 victimes, pour la plupart des adolescents et jeunes adultes, et 116 blessés. Le drame a été provoqué, selon l'enquête, par des bougies dites "fontaines" entrées en contact avec une mousse isolante anti-bruit posée au plafond du sous-sol. L'en-

quête doit notamment se pencher sur la conformité des travaux réalisés par les propriétaires en 2015, les matériaux utilisés, les voies de secours, les moyens d'extinction ainsi que sur le respect des normes en matière d'incendie, notamment la pose de la mousse qui semble s'être très rapidement embrasée.

Mardi, la commune de Crans-Montana a reconnu qu'aucune inspection de sécurité et incendie du bar n'a été effectuée depuis 2019, suscitant la consternation de certaines familles. La Suisse est appelée vendredi pour rendre hommage aux victimes de l'incendie. Les propriétaires français du bar vont être auditionnés vendredi.

ROYAUME-UNI

Coupe d'électricité et perturbations dans les transports après le passage de la tempête Goretti

La tempête Goretti continue de provoquer d'importantes perturbations à travers le Royaume-Uni, vendredi, privant des dizaines de milliers de foyers d'électricité et affectant fortement les transports aériens, ferroviaires et routiers.

Selon National Grid, le gestionnaire du réseau électrique britannique, "près de 57 000 foyers étaient privés de courant vendredi matin, principalement dans le sud-ouest de l'Angleterre, notamment en Cornouailles, ainsi que dans certaines zones des Midlands de l'Ouest".

"Les équipes de réparation ont travaillé toute la nuit pour rétablir l'électricité, mais les autorités ont averti que les conditions mé-



téorologiques sévères ralentissaient les opérations", a rapporté, de son côté, la chaîne d'information britannique, Sky News.

Le trafic aérien a également été perturbé, British Airways ayant annulé plus de 50 vols à l'aéroport de Heathrow, à Londres, principalement sur des liaisons court-courrier. Plusieurs aéroports régionaux ont si-

gnalé des retards et des fermetures temporaires de pistes en raison de fortes chutes de neige. Le réseau ferroviaire a subi de lourdes perturbations, Network Rail, l'organisme public chargé de la gestion et de l'entretien du réseau ferroviaire au Royaume-Uni, appelant les passagers de certaines régions d'Angleterre et au pays de Galles à éviter tout déplacement.

Le Met Office, le service météorologique national du Royaume-Uni, a indiqué que la tempête avait entraîné des rafales de vent atteignant 159 km/h dans les îles Scilly, accompagnées de fortes chutes de neige dans le centre de l'Angleterre et au pays de Galles.

Les autorités locales ont également signalé de nombreuses fermetures d'écoles, en particulier en Ecosse, en raison de conditions de déplacement jugées dangereuses. Les services d'urgence à travers le Royaume-Uni ont appelé les habitants à éviter les déplacements non essentiels et à suivre les consignes officielles, alors que la tempête Goretti continuait d'affecter le pays.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les océans ont absorbé une quantité record de chaleur en 2025

Les océans ont absorbé une quantité record d'énergie en 2025, selon une étude scientifique publiée vendredi, un phénomène propice à l'élévation du niveau de la mer, aux tempêtes violentes et au déclin des coraux.

C'est la neuvième année d'affilée que la chaleur stockée par les océans atteint un record, a indiqué Lijing Cheng, professeur à l'Institut de physique atmosphérique (IAP) de l'Académie chinoise des sciences (CAS) et

auteur principal de cette analyse publiée dans la revue *Advances in Atmospheric Sciences* par plus de 50 scientifiques du monde entier. La quantité totale de chaleur stockée dans les 2.000 premiers mètres des océans a ainsi augmenté d'environ 23 zettajoules en 2025, une quantité d'énergie équivalente à "12 bombes atomiques d'Hiroshima explosant chaque seconde de chaque jour de l'année", a souligné M. Cheng. Régulateurs du climat, les océans

absorbent environ 90% de l'excès de chaleur provoqué par les émissions humaines de gaz à effet de serre. Le réchauffement des océans contribue à l'élévation du niveau de la mer par dilatation thermique, renforce les vagues de chaleur marines qui affaiblissent les coraux et agravent les phénomènes météorologiques extrêmes comme les pluies intenses ou les cyclones.

Le record de 2025 intervient alors que la température moyenne à la surface

des mers, plus sensible aux variations de court terme, a légèrement reculé, tout en restant la troisième valeur la plus élevée jamais évaluée.

Cette baisse s'explique par l'apparition de conditions de type La Niña, généralement associées à un refroidissement temporaire de la surface des océans.

Sur le long terme, le rythme de déclenchement des océans s'accélère, en raison de l'augmentation continue des concentrations de gaz à effet de serre.

PHILIPPINES

Un mort et 38 disparus dans un effondrement de décharge

Un effondrement dans une décharge aux Philippines a fait jeudi au moins un mort et 38 disparus, a annoncé vendredi la mairie de la ville de Cebu où le drame s'est produit. "A l'heure où nous mettons à jour ces informations, douze employés ont été secourus et hospitalisés, 38 personnes sont toujours portées disparues et un décès a été confirmé", a déclaré le premier édile de cette ville de près d'un million d'habitants, Nestor Archival.

"Les opérations de recherche, de sauvetage et d'extrication se poursuivent, avec le soutien appuyé de plusieurs agences sur le terrain", a-t-il ajouté. Une centaine d'éboueurs ont été ensevelis jeudi après-midi lorsqu'une montagne de déchets s'est effondrée sur eux à la décharge de Binaliw, une installation privée à "Nous ne savons pas ce qui a provoqué l'effondrement, il ne pleuvait pas du tout", a indiqué Marge Parcetello, membre du personnel civil du département de police de la municipalité voisine de Consolacion, proche de la décharge. "Beaucoup de victimes sont originaires" de cette municipalité, a-t-elle affirmé.

BOLIVIE

Multiplication des barrages routiers contre les mesures économiques du gouvernement

Le nombre de barrages routiers continuait d'augmenter jeudi en Bolivie, dans le cadre des manifestations contre les mesures économiques du gouvernement, avec 32 points de blocage dont plusieurs sur des axes importants, selon l'Administration bolivienne des routes (ABC). Cette mobilisation vise un décret promulgué en décembre par le président de centre droit Rodrigo Paz qui a pris ses fonctions en novembre. Le texte prévoit notamment la fin des subventions aux carburants, des facilités pour les investissements dans l'exploitation des ressources naturelles, la suppression de certains impôts et le gel des salaires dans le secteur public. Les manifestants, majoritairement des ouvriers, mineurs, paysans et enseignants, exigent l'abrogation du texte depuis plusieurs semaines. Ils estiment que le décret profite aux grands capitaux, tandis que la population subit l'impact d'une hausse des prix liée à l'augmentation du coût des carburants. Après plusieurs manifestations à La Paz, les opposants au texte ont entamé mardi le blocage de routes dans tout le pays. L'ABC en recensait alors neuf. Le gouvernement a ouvert lundi un dialogue avec la Centrale ouvrière bolivienne (COB), principal syndicat du pays. Jusqu'à présent, aucun accord n'a été trouvé. Dans le cadre de ces négociations, "trente-cinq articles ne seraient modifiés que sur la forme, pas sur le fond", a annoncé jeudi le vice-ministre Andrea Barrientos. Le décret, qui compte plus d'une centaine d'articles, marque un tournant économique majeur dans le pays après deux décennies de gouvernements socialistes. Depuis la promulgation du décret, les prix de l'essence et du diesel ont doublé, entraînant une hausse des tarifs des transports publics et du coût d'autres produits de base. L'inflation sur douze mois a dépassé 20% en décembre, selon l'Institut national de statistique.

CAN FÉMININE 2026

Le tirage au sort le 15 janvier



Le tirage au sort final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 aura lieu le jeudi 15 janvier, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mercredi sur son site officiel.

Prévu à 14h00 heures algériennes, ce tirage au sort marquera un tournant dans

l'histoire de la compétition. Pour la première fois, la CAN féminine se disputera avec 16 équipes, contre 12 lors des éditions précédentes, signe de la croissance continue du football féminin sur le continent, souligne l'instance africaine.

Pour rappel, l'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour

la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier.

Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0,

retour : 3-0.

L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Bensetti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain. Le tournoi continental servira de qualifications pour la Coupe du Monde féminine, Brésil 2027.

La liste des seize nations qualifiées : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Maroc, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie.

ÉQUIPE NATIONALE U17

Les cadets terminent leur stage

La sélection nationale U17 a bouclé, ce jeudi 8 janvier 2026, son stage de préparation au Centre Technique National de Sidi Moussa, inscrit dans le cadre de la préparation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Cette échéance se jouera à travers le tournoi de l'Union Nord-Africaine (UNAF), prévu au mois de mars prochain.

Pour clôturer ce regroupement, les cadets ont disputé un match d'application face à la formation U18 de l'USM Alger, remporté sur le score de 3 buts à 1.

Entamé le 2 janvier dernier, le stage a pris fin ce matin avec la libération des joueurs. D'autres regroupements sont programmés en prévision du tournoi de l'UNAF.

BASKET - TRANSFERTS

Prolongation exceptionnelle du délai de qualification des joueurs jusqu'au 31 janvier

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé, jeudi, l'octroi d'une autorisation exceptionnelle portant prolongation du délai de qualification des joueurs, fixé désormais au 31 janvier 2026, pour l'ensemble des championnats relevant des ligues régionales et de wilaya.

Dans un communiqué adressé aux présidents des ligues et des clubs affiliés, la FABB précise que cette décision exceptionnelle vise à garantir le bon déroulement du lancement des compétitions, à la suite des difficultés techniques et administratives rencontrées par certaines ligues et clubs lors de la procédure de validation des licences des joueurs, lesquelles ont empêché le respect des délais réglementaires initialement arrêtés.

Selon la même source, cette mesure a pour objectifs de permettre aux clubs de régulariser leurs situations administratives en suspens, d'assurer le démarrage des compétitions dans un cadre juridique et organisationnel conforme, sans réserves ni recours ultérieurs, ainsi que de préserver le principe d'égalité des chances entre l'ensemble des clubs engagés.

La Fédération algérienne de basket-ball a toutefois tenu à souligner que cette prolongation revêt un caractère strictement exceptionnel et ne saurait constituer un précédent. A ce titre, elle a invité l'ensemble des ligues et des clubs à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de finaliser les procédures de qualification des joueurs dans les délais désormais impartis.

La FABB a enfin appelé à la responsabilité et à la coopération de l'ensemble des acteurs du basket-ball national pour une application rigoureuse de cette décision, dans l'intérêt du bon fonctionnement des compétitions.

ÉQUIPE NATIONALE U17

Les cadets terminent leur stage

La sélection nationale U17 a bouclé, ce jeudi 8 janvier 2026, son stage de préparation au Centre Technique National de Sidi Moussa, inscrit dans le cadre de la préparation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Cette échéance se jouera à travers le tournoi de l'Union Nord-Africaine (UNAF), prévu au mois de mars prochain.

HANDBALL

Installation de la Commission nationale du sport féminin

La Commission nationale du sport féminin a été officiellement installée, jeudi au siège de la Fédération algérienne de handball (FAHB) à Dely Ibrahim (Alger), a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

La cérémonie d'installation a été présidée par le président de la FAHB, Mourad Boussebt, et s'inscrit dans le

cadre des efforts de la fédération visant à soutenir, promouvoir et développer la pratique du sport féminin à l'échelle nationale, précise la même source.

La Commission nationale du sport féminin est composée de Feraghna Khadidja, Bounemri Salih, Ben Fatima Zahra, Ben Zahra Souria, Kiouss Fatma Zahra, ainsi que de Hamlaoui Abderrahmane et Kem-

mouche Djamel.

A travers la mise en place de cette commission, la Fédération algérienne de handball ambitionne de renforcer les mécanismes d'encadrement, d'accompagnement et de promotion du handball féminin, en adéquation avec sa stratégie de développement de la discipline, souligne le communiqué.

VOLLEY / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (GR. A - 1ERE J)

Défaite de l'ES Tadjenanet face à Al-Swehly de Libye (1-3)



Le club algérien de l'ES Tadjenanet s'est incliné face à son homologue libyen d'Al-Swehly (1-3 : 25-22, 17-25, 16-25, 17-25), en match comptant pour la première journée du groupe A du Championnat arabe des clubs de volleyball (messieurs), disputé jeudi soir au Palais des Sports d'El-Menzah (Tunis).

L'autre rencontre du groupe A

oppose actuellement Al-Seeb d'Oman au Qatar SC, alors que l'Espérance de Tunis est exemptée de cette journée inaugurale. Les volleyeurs de l'ES Tadjenanet joueront leur deuxième match face à l'Espérance de Tunis, samedi (17h00), avant d'enchaîner contre Al-Seeb d'Oman dimanche (19h00) et le Qatar SC lundi (19h00). La 44e édition du Championnat arabe des

clubs de volley-ball (messieurs), qui se poursuit jusqu'au 18 janvier à Tunis, enregistre la participation de 11 clubs repartis en deux poules (A et B).

Le groupe B est composé d'Al-Shorta du Qatar, des Forces palestiniennes, d'Al-Ittihad de Libye, de l'Etoile du Sahel de Tunisie, d'Al-Muharraq de Bahreïn et de Majees SC d'Oman.

Résultats partiels de la première journée :

Groupe B	Al-Ittihad (LBY) - Etoile du Sahel (TUN)	0-3
Al-Muharraq (BHR)	- Majees SC (OMA)	3-0
Al-Shorta (QAT)	- Forces palestiniennes (PAL)	en cours
ES Tadjenanet (ALG)	- Al-Swehly (LBY)	1-3
Al-Seeb (OMA)	- Qatar SC (QAT)	en cours

FOOT/ CAN-2025 (1/4 DE FINALE) ALGÉRIE-NIGERIA "Nous devons être prêts mentalement" (Petkovic)



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a expliqué vendredi que son groupe s'était avant tout concentré sur la récupération afin d'arriver prêt à défier le Nigeria, samedi à 17h00, en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

"L'objectif a été de récupérer l'énergie nécessaire pour être au rendez-vous contre

une équipe très forte. Nous allons affronter l'un des prétendants au sacre final et le plus important sera d'être prêts mentalement", a-t-il affirmé lors de la conférence de presse d'avant-match.

L'équipe nationale s'est qualifiée pour les quarts de finale en éliminant la RD Congo (1-0), grâce à un but d'Adil Boulbina inscrit dans la dernière minute de la prolongation (119e), tandis que le Nigeria a largement

dominé le Mozambique (4-0).

Petkovic a également insisté sur l'aspect mental, qu'il considère comme déterminant dans ce type de confrontation à élimination directe. "Tout commence par la tête. Mes joueurs savent souffrir et accepter la difficulté. Cela fera la différence samedi", a-t-il assuré, rappelant au passage la solidité défensive de son équipe, qui n'a concédé qu'un seul but depuis le début de la compétition.

Evoquant le duel attendu face au Nigeria, Petkovic s'attend à une rencontre âpre et équilibrée, où chaque détail pourrait peser lourd.

"Le football se joue dans les deux sens. Il faudra être une équipe qui travaille et souffre ensemble, tout en restant positive jusqu'au bout", a-t-il conclu.

Concernant l'effectif, le sélectionneur a confirmé disposer d'un groupe élargi et compétitif, capable de faire face aux imprévus.

"Nous avons 27 joueurs prêts à prendre leur chance", a-t-il indiqué, tout en regrettant le forfait probable du défenseur central Mohamed Amine Tougaï, encore insuffisamment remis de ses problèmes musculaires. "C'est regrettable qu'il se soit blessé et qu'il ait eu un problème musculaire le mois dernier, mais il n'a pas pu récupérer. Nous pensons à lui et espérons qu'il reviendra plus fort." Enfin, Petkovic a également évoqué le cas du milieu de terrain Ismaël Bennacer, blessé aux ischio-jambiers: "Bennacer, il est difficile de donner un verdict en ce moment", a-t-il précisé.

"Prêts à tout donner pour se qualifier" (Mahrez)

Le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, a assuré vendredi que les Verts sont prêts à relever le défi du quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, samedi face au Nigeria (17h00).

"L'équipe est prête et nous sommes tous conscients de l'importance de ce quart de finale. Il y a une certaine pression de remporter le tournoi, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir", a déclaré Mahrez en conférence de presse, à la veille de cette affiche très attendue.

"Nous voulons être au meilleur de notre forme pour aborder le match de demain. Il faut mettre tous les ingrédients de notre côté pour gagner et se qualifier", a-t-il insisté.

Revenant sur la demi-finale face au Nigeria (2-1) lors de l'édition 2019, le capitaine des Verts a souligné que le contexte est désormais différent.

"En 2019, on avait gagné, mais c'était il y a six ans. La génération a changé. Il y a des ressemblances sur certains aspects, mais ce sont deux groupes différents. Aujourd'hui, il y a beaucoup de jeunes, alors qu'en 2019 il y avait davantage de joueurs d'expérience", a-t-il expliqué, avant d'insister sur l'essentiel: "Le plus important est d'être à 100 % demain et de tout donner pour se qualifier pour les demi-finales." Le sociétaire d'Al-Ahli Djeddah a également mis en avant la richesse du collectif algérien et l'importance de l'implication de tous les joueurs, qu'ils soient titulaires ou remplaçants.



"On a une équipe avec beaucoup de qualités. Le message a toujours été clair: tout le monde doit rester concentré. Il y a des joueurs qui ne sont pas avec nous et à qui on pense. Boulbina est entré face à la RDC et il a fait la différence. Demain, ce sera un autre match, face à une équipe différente", a-t-il rappelé.

Concernant l'adversaire nigérian, Mahrez s'attend à une confrontation intense.

"Nous connaissons assez bien le Nigeria. Ca a souvent bien fonctionné contre eux, mais c'est une équipe très solide. Nous sommes ravis d'avoir atteint ce stade de la compétition et nous allons les affronter avec l'intention de les battre. A nous d'être présents et de faire la différence pour gagner", a-t-il affirmé.

Sur l'aspect physique et mental, Mahrez a mis l'accent sur la préparation psychologique: "Le plus important est d'être prêt mentalement. La tête contrôle le reste. Jouer un jour de plus ou un jour de moins n'est pas le plus important. Les joueurs sont très motivés. Le Nigeria est aujourd'hui plus performant qu'en 2019".

Enfin, Riyad Mahrez a conclu en rappelant l'engagement du groupe pour le pays et ses supporters.

"Nous allons nous battre pour notre pays. Personnellement, je pense match après match. C'est un quart de finale, ça me stimule et ça me motive. C'est très important d'accomplir quelque chose pour nos supporters et nos familles", a-t-il conclu.

Un historique de rivalité équilibrée

Les sélections algérienne et nigériane qui s'affrontent, samedi à 17h00, dans un choc des grandes affiches des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, s'apprêtent aussi à se retrouver pour la 22e confrontation officielle de leur histoire.

Depuis leur première opposition en 1973 lors des Jeux Africains à Lagos (2-2), les deux sélections se sont affrontées 21 fois en matchs officiels, pour un bilan parfaitement équilibré : 8 victoires algériennes, 8 nigériennes et 5 matches nuls.

Le Nigeria compte toutefois un léger avantage au goal-average (29 buts inscrits contre 25 pour l'Algérie).

Les Verts se sont souvent montrés solides à domicile (5 victoires en 8 matchs), tandis que les "Super Eagles" ont davantage brillé lors des rencontres disputées sur leurs terres (5 victoires en 7 matchs).

Sur terrain neutre, l'équilibre est total: deux victoires pour chaque équipe et deux nuls.

A la CAN, Algérie et Nigeria se sont rencontrés à neuf reprises.

Le bilan penche légèrement en faveur des Nigérians, avec 4 victoires nigériennes contre 3 succès algériens, tandis que 2 matchs se sont soldés par un nul.

Ces confrontations sont étalées de la CAN 1980 (Nigeria) à la CAN 2019 (Egypte).

Deux matchs amicaux ont été joués par les deux teams et c'est les Algériens qui les ont gagnés: en 2020 (1-0 en Autriche) et 2022 (2-1 à Oran), ce qui permet aux "Verts" d'afficher un bilan global légèrement favorable sur l'ensemble des confrontations.

Au total, 23 matchs (officiels et amicaux) ont opposé les deux nations, pour un bilan de 10 victoires algériennes, 8 nigériennes et 5 nuls.

Samedi, loin des chiffres et du passé, c'est l'enjeu du présent qui primera, avec une place en demi-finale de la CAN-2025 à la clé.

Chergui de retour à l'entraînement

Le défenseur de l'équipe nationale de football, Samir Chergui, a effectué, jeudi, son retour à l'entraînement, après avoir été éloigné des terrains en raison d'une blessure contractée lors du deuxième match de la phase de groupes de la CAN-2025, face au Burkina Faso (1-0).

Victime d'une blessure musculaire, Chergui avait été contraint de déclarer forfait pour le troisième match du premier tour contre la Guinée équatoriale (3-1), ainsi que pour les huitièmes de finale face à la République démocratique du Congo (1-0, après prolongation).

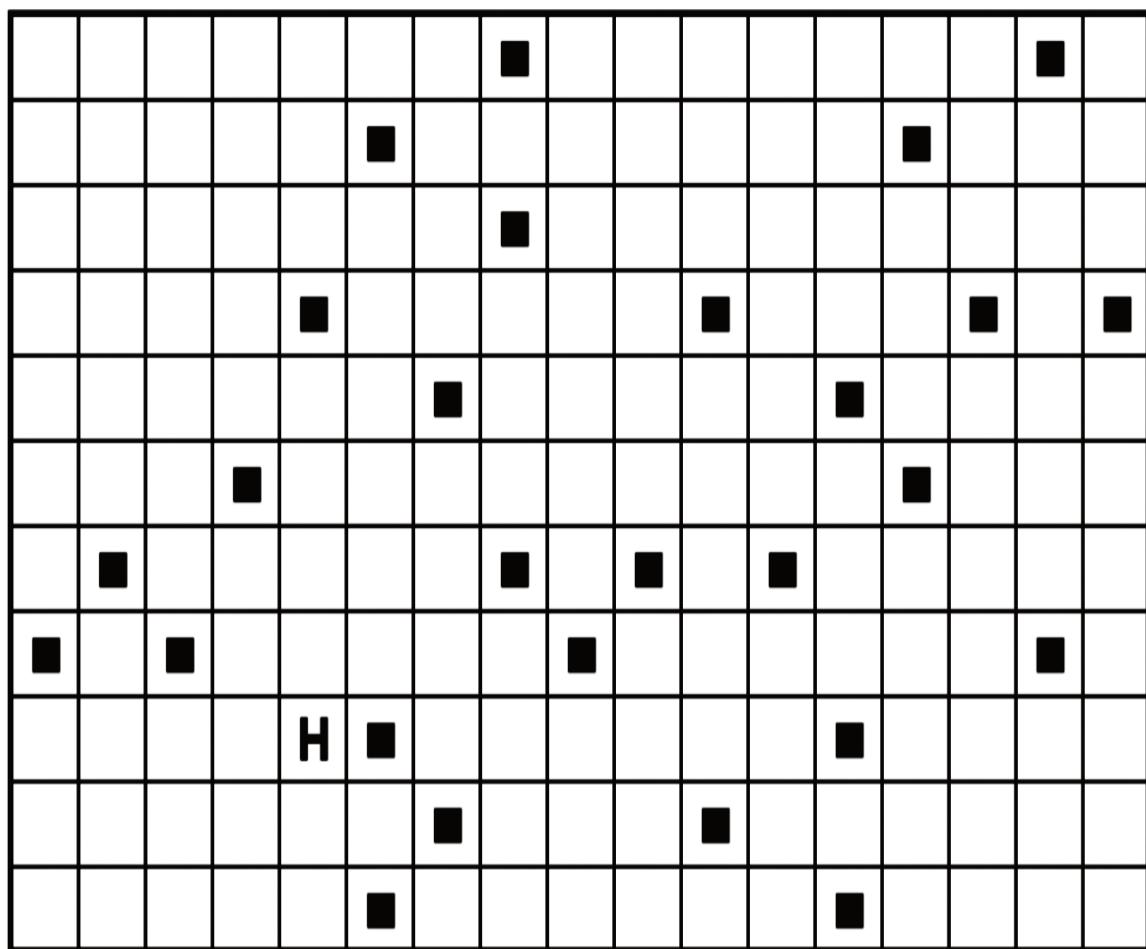
De son côté, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï s'est contenté d'un travail individuel, s'entraînant en solo sous la supervision du préparateur physique.

En revanche, le milieu de terrain Ismaël Bennacer, qui a passé une imagerie par résonance magnétique (IRM) jeudi matin, est d'ores et déjà forfait pour le quart de finale face au Nigeria, prévu samedi (17h00).

Le joueur, qui ressentait une gêne aux ischio-jambiers, a été contraint de quitter la pelouse au début de la seconde période face à la RDC.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 9 -
ACE	EPIE	ACERE	AIMENT	AGILITE	EMISSIONS
ANS	ERRE	AMERS	ANGINE	ECRIRAS	ILLETTRES
ART	ETAI	CACHE	DRISSE	ESSUIES	
CRU	ISIS	COACH	ENIEME	EVITERA	
EGO	ISSU	CRANS	INTIME	FAUTIVE	
GAI	LOIS	ECOLO	PENSEE	FRELATE	
ILE	LORD	LANCE	RAVINA	MIOCHES	
ION	MEAT	NETTE	RICHES	PALETTE	
IRE	SETS	PALES	RUELLE	URANIUM	
ISE	TETE	RAGER	TASSEE	URETERE	
PIS	TIILT	USEES	TERTRE		
RAT					
ROI					
SPI					
SUS					
URI					

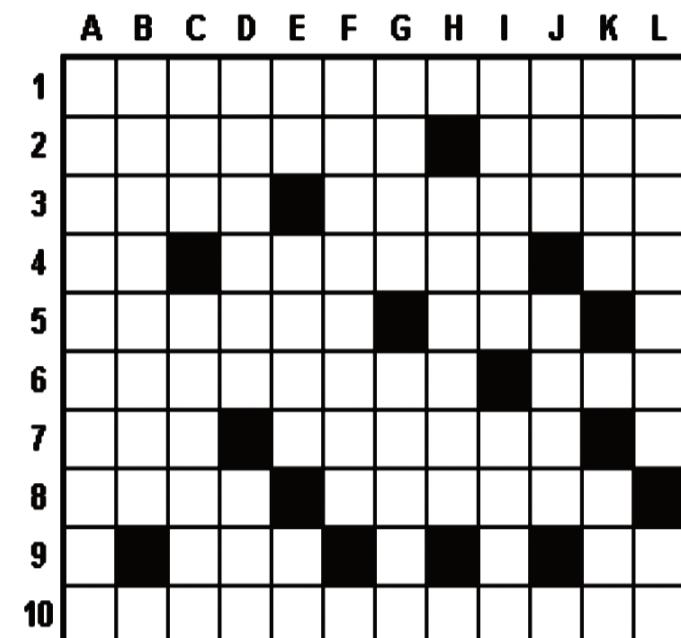
Jeu des Terreurs



Le Saviez Vous ?

Notre température corporelle baisse quand nous regardons d'autres personnes mettant leurs mains dans l'eau froide ! Les chercheurs de l'université de Sussex, en Angleterre, ont découvert un nouveau phénomène qui l'ont nommé « contagion de la température ». En effet, regarder une autre personne frissonner peut faire baisser notre propre température corporelle. Les volontaires qui ont participé à l'étude ont subi une chute simultanée de la température de leurs propres mains quand ils ont regardé des vidéos d'acteurs plongeant leurs mains dans l'eau glacée. Selon le neuroscientifique Neil Harrison, de l'Université de Sussex, le fait de regarder des personnes dans des conditions extrêmes déclenche un sentiment d'empathie.

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Grande bienveillance
- 2 - Chaleureux - Pied-deveau
- 3 - Tenue - Evaluera
- 4 - Petit ennui - Grande liane - Cri de désapprobation
- 5 - Mettre en quarantaine - Devint audacieux
- 6 - Mammifère aquatique - Douleur
- 7 - Sa tenue est très légère - Discipline sévère
- 8 - Charge de dirigeable - Sommes dans l'embarras
- 9 - Sommet dans le genre - Coincé
- 10 - Unités de mesure d'énergie

Verticalement

- A - Fille moyenâgeuse
 B - Capable de rayonner
 C - A refaire - Frère d'Electre
 D - Parure de papillon - Camelote
 E - Gros mot de bébé - Victoire d'Empire - Petit platine
 F - Scanné
 G - Diriger - Logement de pierres
 H - Etre en évidence
 I - Exceptionnels - One man show
 J - Série de lustres - Fin de prière
 K - Terrain de courses - Napperon
 L - Parsemé d'ornements - Rites d'antan

Sudoku

7	5	4	8	1
3				2
		5	3	
3	7	8	9	2
			1	
3	7	8	9	2
4	9	1	5	3
			8	
4	5	6	3	1
9	7	1	4	2
2	4	9	1	6
6	1	2	5	3
8	3	7	4	5
5	2	8	6	9
1	2	4	7	8
3	6	4	7	8
7	9	5	2	4

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
4	8	6	9	3	7	1	2	5			
9	5	3	6	1	2	4	7	8			
2	7	1	4	5	8	9	6	3			
6	4	9	1	2	5	3	8	7			
8	1	2	3	7	4	6	5	9			
5	3	7	8	6	9	2	1	4			
1	2	4	7	8	6	9	1	5			
3	6	4	7	8	6	9	5	2			
7	9	5	2	4	6	8	3	1			



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 010



Par Zeggai Abdelkader

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - IGORE

S. BENYETTOU 56 kg
04-10-2025 1.300 m 2ème
AZ. ATHMANA 54 kg 14 pts
25-10-2025 1.500 m 11ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
28-10-2025 1.200 m 8ème
AZ. ATHMANA 56 kg 12 pts
08-11-2025 1.200 m 14ème
HO. EL FERTAS 54 kg 18 pts
06-12-2025 1.100 m 7ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
Le changement de monte n'y peut rien pour lui dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

2 - LAMBIO

K. BAGHDAD 56 kg
20-09-2025 1.100 m 2ème
K. BAGHDAD 57 kg 12 pts
25-10-2025 1.500 m 10ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
28-10-2025 1.200 m 5ème
K. BAGHDAD 57 kg 12 pts
08-11-2025 1.200 m 8ème
K. BAGHDAD 55 kg 18 pts
06-12-2025 1.100 m 8ème
K. BAGHDAD 57 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

3 - GAMRA D'HEM

CH. CHaabane 55 kg
03-06-2025 1.300 m 9ème
CH. CHaabane 54 kg 12 pts
28-10-2025 1.200 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 12 pts
01-11-2025 1.700 m G.P
AP/ Y. CHELLAL 56 kg 14 pts
06-12-2025 1.100 m 9ème
CH. CHaabane 55 kg 12 pts
20-12-2025 1.600 m 12ème
AEK. SALMI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

4 - EL MESKETTE

ML. GUEHIOUCHE 55 kg

7 - ASSIL CINQ

A. BOUSSAA 55 kg
20-09-2025 1.100 m 3ème
AB. AIDA 53 kg 12 pts
04-10-2025 1.300 m 3ème
A. BOUSSAA 54 kg 14 pts
28-10-2025 1.200 m retiré
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts

PARI QUARTE

12 - 10 - 3 - 7 - 8
Possibilités: 9 - 6
Champ F : 12 - 10 - 3 - X
Champ F : 12 - 10 - X - 7
Champ D : 12 - 10 - X - X
10 - 12 - 3 - 7 - 8 - 6

PARI QUINTE

12 - 10 - 3 - 7 - 8 - 9
Possibilités: 6 - 5
Champ F : 12 - 10 - 3 - 7 - X
Champ F : 12 - 10 - 3 - X - 8
Champ D : 12 - 10 - 3 - X - X
10 - 12 - 3 - 7 - 8 - 6 - 5

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Ketama - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
H. METIDJI	1 IGORE (0)	S. BENYETTOU	56	6	PROPRIETAIRE
M. CHAMEKH	2 LAMBIO	K. BAGHDAD	56	7	A. ROUIBAH
MZ. METIDIJI	3 GAMRA D'HEM	CH. CHaabane	55	12	A. CHELLAL
A. TOUIDJINE	4 EL MESKETTE	H. BOUGHELLA	55	2	PROPRIETAIRE
AH. FEGHOULI	5 MEKHAIAR EL MESK	ML. GUEHIOUCHE	55	8	A. MIMI
M. BENDJEKIDEL	6 AMIRET DE GAZEL (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	3	PROPRIETAIRE
R. BOUSSAA	7 ASSIL CINQ	A. BOUSSAA	55	1	A. BOUSSAA
N. MEZIANI	8 MAMITCHA (0)	C. BOUSSAA	55	11	S. MEZIANI
F. METIDJI	9 IHRANE	A. YAHIAOUI	55	5	PROPRIETAIRE
MME Z. CHELLAL	10 AMIR DE KAT	S. BENDJEKIDEL	55	4	A. CHELLAL
MN. METIDJI	11 HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	10	D. DJELLOULI
MZ. METIDJI	12 HIBR D'HEM (0)	AP/ Y. CHELLAL	53,5	9	A. CHELLAL
	13-11-2025 1.200 m 9ème	16-12-2025 1.400 m 9ème			30-12-2025 1.500 m 7ème
	AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 12 pts	A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts			JJ/ AEK. DJELLOULI 56 kg 12 pts
	06-12-2025 1.100 m 3ème	Il est à retenir en priorité d'autant qu'il possède les moyens pour se défendre.			Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre.
	A. BOUSSAA 55 kg 12 pts	Conclusion : Une priorité.			Conclusion : A revoir.
	Il demeure compétitif pour un accèsit avec A. Boussaâ et sur sa distance du jour.				
	Conclusion : Une priorité.				
	8 - MAMITCHA	10 - AMIR DE KAT			12 - HIBR D'HEM
	C. BOUSSAA 55 kg	S. BENDJEKIDEL 55 kg			AP/ Y. CHELLAL 53 kg
	25-08-2025 1.100 m 3ème	19-04-2025 1.500 m 1er T.N.C			01-03-2025 1.300 m 2ème
	C. BOUSSAA 54 kg 12 pts	S. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts			AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
	08-09-2025 1.200 m 7ème	24-04-2025 1.800 m 7ème			15-03-2025 1.300 m 1er T.N.C
	C. BOUSSAA 54 kg 12 pts	S. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts			AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
	10-08-2025 1.200 m 3ème	10-05-2025 1.500 m 4ème			19-04-2025 1.500 m 3ème
	AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts	AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts			AP/ Y. CHELLAL 53 kg 12 pts
	08-09-2025 1.200 m 5ème	25-10-2025 1.500 m 5ème			06-12-2025 1.100 m 4ème
	AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts	A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts			AP/ Y. CHELLAL 49,5 kg 12 pts
	28-11-2025 1.300 m 4ème	27-12-2025 1.000 m 3ème			27-12-2025 1.000 m 2ème
	AM. BENDJEKIDEL 54 kg 18 pts	AEK. SALMI 56 kg 15 pts			AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 15 pts
	Elle aura une priorité pour se défendre malgré son dernier échec.	Il ne va pas avoir de difficultés jouer les premiers rôles dans le jumelé gagnant.			Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable dans le jumelé gagnant.
	Conclusion : Une priorité.	Conclusion : Une priorité.			Conclusion : Une priorité.
	9 - IHRANE	11 - HERLUCE			
	A. YAHIAOUI 55 kg	JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg			
	21-04-2025 1.500 m 3ème	11-11-2025 1.300 m 4ème			
	H. RAACHE 55 kg 12 pts	JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts			
	03-06-2025 1.300 m 2ème	18-11-2025 1.400 m 7ème			
	A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts	JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts			
	05-07-2025 1.300 m 3ème	02-12-2025 1.300 m 5ème			
	A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts	M. DJELLOULI 57 kg 12 pts			
	16-12-2025 1.400 m 6ème	16-12-2025 1.400 m 6ème			
	JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts	JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts			

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Zemmouri
Jeudi 08/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 5 - 2 - 7 - 9

QUARTE

G: 500 DA P: 50 DA

QUINTE

G: 1.050 DA P: 80 DA

Hippodrome d'El-Eulma
Vendredi 09/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 7 - 9 - 8 - 4

QUARTE

G: 7.000 DA P: 700 DA

QUINTE

G: cagnotte P: 4.100 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Samedi 10 Janvier 2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 10 - 3 - 7 - 8

QUARTE

G: 500 DA P: 50 DA

QUINTE

G: 1.050 DA P: 80 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Zemmouri

Jeudi 08/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 5 - 2 - 7 - 9

QUARTE

G: 500 DA P: 50 DA

QUINTE

G: 1.050 DA P: 80 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'El-Eulma

Vendredi 09/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 7 - 9 - 8 - 4

QUARTE

G: 7.000 DA P: 700 DA

QUINTE

G: cagnotte P: 4.100 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Samedi 10 Janvier 2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 10 - 3 - 7 - 8

QUARTE

G: 500 DA P: 50 DA

QUINTE

G: 1.050 DA P: 80 DA

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Zemmouri

Jeudi 08/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE

12 - 5 - 2 - 7 - 9